



RAPPORT D'ACTIVITÉ et de  
**DÉVELOPPEMENT DURABLE**

20**23**



leHavre







Énergie, économie, urbanisme, environnement, culture... Malgré un contexte national et international tendu, la Ville du Havre a, cette année encore, œuvré pour garantir aux Havrais et aux Havraises un cadre et une qualité de vie attractifs.

L'inflation, qui a marqué l'année 2023, a conduit à un doublement des dépenses énergétiques de la collectivité. Toutefois, la mise en place d'un plan de sobriété par la Ville du Havre pendant l'hiver 2022-2023 et les efforts engagés par la collectivité depuis plusieurs années dans les travaux de rénovation et d'efficacité énergétique des bâtiments municipaux, ont significativement réduit les consommations d'énergie et mieux contenu les dépenses.

De plus, la bonne gestion financière de la Ville a eu deux conséquences très positives : d'une part, maintenir inchangés les taux d'imposition, comme c'est le cas depuis 2009 ; d'autre part, poursuivre au moins trois objectifs du mandat. Continuer de transformer la ville, offrir aux Havrais et Havraises une vraie qualité de vie et poursuivre notre engagement dans la transition écologique et énergétique.

Sur le plan de l'urbanisme, nous avons avancé sur de grands chantiers structurants : travaux de requalification de l'entrée de ville, renouvellement urbain du quartier Vallée Béreult / Gravelle – La Vallée, renaturation du plateau de Dollemard, restructuration du stade Yuri Gagarine...

Cette année, nous avons spécialement mis l'accent sur deux projets d'envergure en faveur de la préservation et de la restauration de la biodiversité : l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) et l'ouverture du parc des falaises. L'ABC, fruit de plus de 10 ans d'inventaires naturalistes, recense 2 033 espèces, dont 441 espèces patrimoniales et 46 milieux naturels différents. La Ville s'engage en faveur de la nature en ville, pour rendre la vie en ville agréable et durable.

Côté culture, un nouvel événement municipal a été inauguré en 2023 : « Les Révélation ». Un événement pour mettre à l'honneur l'image et le cinéma, avec l'ambition de faire découvrir tous ses métiers. Pendant trois jours, ce sont plus de 4000 participants, dont plus de 900 scolaires, qui sont passés derrière la caméra et ont découvert les coulisses du septième art.

Un autre temps fort culturel de cette année a été l'exposition d'intérêt national « Esclavage, mémoires normandes » présentée simultanément au Havre, à Honfleur et à Rouen à l'occasion de la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition.

2023 aura enfin été une année festive avec une édition spéciale de la Transat Jacques Vabre Normandie Le Havre pour célébrer ses 30 ans autour du bassin Paul Vatin.

La Ville a ainsi poursuivi ses efforts de gestion et maintenu sa qualité de service pour offrir aux Havrais et aux Havraises un cadre de vie attractif et une ville en perpétuel mouvement, classée parmi les 10 destinations les plus tendances du moment. La route est encore longue mais nous sommes en bonne voie pour faire du Havre l'une des villes de France où il fait vraiment bon vivre !

**Édouard PHILIPPE**

Maire du Havre  
Président Le Havre Seine Métropole

# DÉVELOPPEMENT DURABLE



Pour la quatrième année, le rapport sur la situation de la Ville du Havre en matière de développement durable est incorporé au rapport d'activité, témoignant ainsi de la façon dont l'ensemble de l'action municipale tend à répondre aux cinq enjeux identifiés en matière de développement durable :

### 5 ENJEUX STRATÉGIQUES

#### Enjeu 1

##### Relever le défi climatique :

s'adapter au changement climatique et l'atténuer en construisant une ville durable soucieuse de son impact environnemental.



#### Enjeu 2

##### Favoriser la nature en

**ville** : préserver la biodiversité, les ressources, les milieux et les services rendus par la nature.



#### Enjeu 3

##### Fabriquer du lien social et promouvoir l'implication

**citoyenne** : assurer la cohésion sociale entre les territoires et les générations en encourageant la participation citoyenne.



#### Enjeu 4

##### Permettre l'épanouissement de chacun, la réussite de

**tous** : soutenir et accompagner les Havraises et les Havrais en créant un environnement propice à leur bien-être.



#### Enjeu 5

##### Fonder une économie responsable :

favoriser les modes de consommation et de production responsables, développer l'économie circulaire.



*Retrouvez-les au fil des rubriques de ce rapport d'activité et de développement durable 2023.*

*Bonne lecture !*



Faits marquants	8
Culture et patrimoine	16
Le Havre Demain	24
Cadre de vie	30
Solidarités / Social / Seniors	40
Famille / Éducation / Vie quotidienne	48
Sports & loisirs	58
Une collectivité exemplaire	66
Gestion financière	76

# FAITS MARQUANTS



## La réouverture du Théâtre de l'Hôtel de Ville



Suite aux travaux portant sur ses espaces hors salle, le Théâtre de l'Hôtel de Ville a proposé au public de découvrir son nouveau visage, le 13 mai 2023.

S'il a beaucoup manqué aux Havrais, il est aujourd'hui de retour dans sa plus belle livrée. Le THV a subi quelques travaux afin d'accompagner son évolution en matière de programmation artistique et culturelle. L'établissement a su multiplier les usages et diversifier son public en profitant des espaces situés entre son hall d'accueil, sa billetterie, ses escaliers et la salle du bar, prélude aux spectacles offerts à chaque saison culturelle. Le samedi 13 mai 2023

a donc marqué une nouvelle étape dans la vie du THV. C'est plus précisément sa galerie qui, dès l'entrée, a marqué les esprits. L'espace repensé, allégé, renoue en effet avec ses lignes d'origine. Plus de clarté, de fluidité et de place pour les projets, telle est la promesse du nouveau lieu.

## Albert Marquet, de retour au MuMa

Dans le cadre de la 7<sup>e</sup> édition d'Un Été Au Havre, le MuMa avait mis à l'honneur l'artiste Albert Marquet, du 22 avril au 24 septembre 2023, à travers son exposition « Marquet en Normandie ».

Si l'œuvre d'Albert Marquet est moins connue du grand public que celle de certains de ses contemporains comme Raoul Dufy, elle n'en reste pas moins essentielle dans l'évolution de l'histoire de l'art, et en particulier dans l'émergence du mouvement fauve. Réputé timide et taciturne, Marquet a en effet été peu loquace et ne se livrait pas plus sur lui-même que sur son œuvre, aussi abondante que constante, ayant connu

peu de grandes évolutions. Au MuMa, en revanche, on connaissait bien ses peintures, et notamment celles issues de ses différents séjours normands. Ce ne sont pas moins de 14 toiles et 23 dessins qui ont fait partie des collections permanentes, notamment grâce aux amateurs d'art havrais qu'il avait fréquentés sur son passage et qui avaient ensuite fait don de leurs collections au musée, comme Olivier Senn, Georges Dussueil ou encore Peter Van Der Velde.



## Exposition « Esclavage, mémoires normandes »

Du 10 mai au 10 novembre 2023, l'exposition « Esclavage, mémoires normandes » a présenté, du Havre à Rouen en passant par Honfleur, le tout premier état de la connaissance scientifique sur l'implication de la Normandie entre 1750 et 1848.



La loi Taubira du 21 mai 2001 a officiellement reconnu la traite et l'esclavage comme crime contre l'humanité. Ces derniers ont pris toute leur ampleur en Normandie, il y a trois siècles, dans une société traversée par des courants intellectuels légitimant une hiérarchisation raciale entre les hommes, et justifiant la vente et l'exploitation d'hommes, de femmes et d'enfants. Comme d'autres ports de la façade atlantique, Le Havre a participé du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle à la déportation de plus de 12 millions d'Africains vers le continent américain, pour satisfaire le développement d'une économie qui s'organise entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique.

Au Havre, la reconnaissance par la Ville s'est traduite en 2009 par la création d'une plaque commémorative devant le MuMa, où se déroulent chaque année les cérémonies du 10 mai, lors de la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions. En 1985, le MuMa avait aussi accueilli l'exposition « Le bois d'ébène, de l'histoire à l'histoire dessinée », première grande manifestation évoquant la traite atlantique et l'esclavage. En 2014-2015, les trois musées d'Art et d'Histoire avaient présenté l'exposition « Café, coton, chocolat, 300 ans de négoce au Havre » qui révélait l'histoire de grandes maisons de commerce de l'estuaire et comment ce commerce avait façonné la ville, ses docks, hangars ou usines.

L'histoire de la traite atlantique de l'esclavage au Havre méritait aussi d'être mise en avant, d'autant que les bombardements de 1944 avaient fait disparaître les traces du rôle du Havre dans l'esclavage. Les ports normands ne sont de plus pas toujours associés au littoral atlantique d'où se pratiquait la traite.

Depuis l'ouverture de la Maison de l'armateur, une manifestation annuelle sur l'esclavage, en collaboration avec l'Université, contribue à des avancées dans la recherche et les échanges d'idées. Les Archives municipales et les musées d'Art et d'Histoire proposent également des ateliers pédagogiques et des publications depuis plusieurs années. Des ressources numériques, dont la bibliothèque numérique Nutrisco, offrent des collections patrimoniales numérisées en ligne.



## La première édition des *Révélation*s

Du 8 au 10 juin 2023, l'événement autour de la fabrication de l'image a permis aux Havrais de toutes générations de découvrir les coulisses de la création audiovisuelle, de rencontrer des comédiens et professionnels, d'accéder à des avant-premières.

Ce nouvel événement autour de l'image et de sa fabrication a expliqué la manière dont naissent les images qui animent nos écrans. Des témoignages passionnés et éclairants, susceptibles de faire naître des vocations, ont donné des clés pour s'orienter ou appréhender le monde de l'audiovisuel. Le cinéma est naturellement au premier rang, dans une ville qui continue d'accueillir de nombreux tournages et qui a été actrice à part entière à travers l'histoire du 7<sup>e</sup> art. Pour cette première édition du festival, les Havrais ont pu figurer au générique de la création.



Les 9 et 10 juin, une expérience gratuite a permis de vivre un tournage plus vrai que nature, sous la direction de Myriam Donasis. Chacun a pu postuler pour devenir, le temps de cette expérience, soit comédien, soit figurant, soit vidéaste... Tout au long du week-end, *Les Révélation*s se sont saisies de l'image pour en diversifier la découverte. Au MuMa, l'artiste Christophe Guérin a fait ainsi le lien entre la peinture et les supports des films argentiques au cours d'un atelier et d'une projection sur le thème de la pellicule retravaillée. Une rencontre autour du manga a été proposée après la diffusion du film « Moi, quand je me réincarne en Slime », tandis qu'une installation visuelle augmentée a été dévoilée en musique, allée Aimé-Césaire, en clôture de l'événement. Les Révélation

s, c'était aussi « EN VUE », une exposition artistique forte de différentes techniques de création, proposée à la Galerie du THV avec le FRAC de Normandie. Images et musiques se sont alignées enfin lors du spectacle musical « Dabadie ou les choses de nos vies », hommage aux chansons et dialogues de films culte créés par Jean-Loup Dabadie, au Théâtre de l'Hôtel de Ville.



## Une septième édition d'*Un Été Au Havre* sous une nouvelle direction artistique



Pour sa septième édition placée sous la nouvelle direction artistique de Gaël Charbau, la manifestation d'art contemporain a aussi fait la part belle au numérique et à l'immatériel.

En 2023, le périmètre de la manifestation initiée en 2017 pour fêter les 500 ans de la ville a largement débordé du centre-ville pour aller surprendre dans nos quartiers. De nouveaux artistes se sont emparés de l'espace public pour le réinterpréter et nous inviter à regarder la ville différemment. Parmi les 13 nouvelles propositions venant enrichir les 15 œuvres et installations de la collection permanente, plusieurs ont joué avec nos sens et

les nouvelles technologies. Parmi les nouveaux champs artistiques explorés, celui des intelligences artificielles a été revendiqué par Grégory Chatonsky. Dans le cadre d'une collaboration sur les trois prochaines éditions d'*Un Été Au Havre*, l'artiste franco-canadien a imaginé la ville qui n'existait pas, triptyque utopique s'appuyant sur des fonds d'archives photographiques.

Des images familières mais inventées ont été utilisées pour créer de grandes impressions numériques sur 25 murs de bâtiments d'Alcéane. Ces œuvres ont été exposées dans différents endroits de la commune, des Docks Vauban au port de plaisance, en passant par les Jardins suspendus et la gare, jusqu'au 17 septembre. « Au-delà d'un parcours d'art dans la ville, j'ai souhaité que l'art lui-même parcourt la ville et la traverse, qu'il dépasse la frontière entre les espaces privés et publics, qu'il s'étende sur de nouveaux quartiers », confirme Gaël Charbau.

De plus, le grand séminaire public « Métamorphoses » a eu lieu le 3 février 2023 au Volcan pour échanger sur la place de l'art dans la ville. Après des réunions d'intelligence collective, Gaël Charbau avait souhaité donner la parole à des intervenants français et étrangers pour discuter de l'art et de la ville, notamment au Havre. Parmi eux, un architecte, un artiste, un sociologue ou encore un promoteur et un designer se sont succédés sur scène pour un exposé court suivi de questions.

## Une montée en ligue 1 pour le HAC Foot



Grand gagnant face à Dijon lors de la dernière journée du championnat, le HAC a été sacré champion de France de Ligue 2 et a validé sa montée en Ligue 1.

Ce vendredi 2 juin, c'est tout un stade en émoi qui s'est dirigé vers ses nouveaux champions pour célébrer ce moment unique que seul le sport peut créer. Dès le lendemain, des milliers de supporters ont célébré les joueurs Ciel et Marine avec une parade en bus à ciel ouvert, partant de la catène de containers pour rejoindre le parvis de l'Hôtel de Ville.

## Le festival Moz'aïque se transforme et devient Nuits Suspendues

Du 21 au 23 juillet 2023, un nouveau festival a suspendu le temps aux Jardins suspendus.

Après 13 ans d'existence, le festival MoZ'aïque a évolué et est devenu Nuits Suspendues, l'événement musical de l'été. Durant 4 jours, le jardin botanique a accueilli de nombreux artistes dans des formats et des espaces singuliers : une grande scène amplifiée, un café musique à l'atmosphère électro-swing et familiale, un village festif aux influences de ramblas espagnoles. Et de part et d'autre des jardins, restaurateurs, bars et artisans locaux ont accompagnés les festivités.





## Les 30 ans de la Transat Jacques Vabre

En 30 ans, la Route du café a fait émerger de nouveaux visages de la course au large et mieux fait connaître une ville qui a su profondément se transformer au cours des trois dernières décennies. Le 20 octobre 2023, date d'ouverture du village, les festivités ont débuté autour du bassin Paul Vatine avant le grand départ le 29 octobre.

Engagée en faveur de la mixité, la Transat Jacques Vabre Normandie Le Havre a porté « Cap pour Elles », un dispositif 100 % féminin destiné à aider un duo pour sa toute première transatlantique en course, en Class40. Au terme d'une sélection, l'Irlandaise Pamela Lee et la Française Tiphaine Ragueneau, qui illustrent une génération montante de talents nautiques au féminin, ont succédé aux sœurs Julia et Jeanne Courtois, premières bénéficiaires de l'accompagnement en 2021. À la clé, une dotation de 40 000 €, la gratuité des droits d'inscription, un accompagnement sportif et une aide à l'organisation.

Pour cet évènement, la Transat Jacques Vabre Normandie-Le Havre a placé ses ambitions environnementales au même niveau que ses ambitions sportives. Afin de limiter l'impact lié aux transports, un nouveau concept a été lancé : le « Ticket vert ». Les personnes venues en mobilités douces (vélo, transports en commun, trottinette) pouvaient s'inscrire pour participer au tirage au sort quotidien et gagner un des nombreux lots offerts par les partenaires : abonnement pour un vélo électrique offert par LiA ou pour un mois de trottinette, stage de voile, paquet de café... Par ailleurs, plusieurs acteurs locaux ont été présents sur le village pour sensibiliser les visiteurs aux enjeux environnementaux, mais aussi pour optimiser et revaloriser les déchets. Citons, par exemple, Toutenvélo qui a assuré l'ensemble des collectes quotidiennes



de déchets alimentaires à vélo, La Consigne Havraise qui a développé un catalogue à destination des restaurateurs pour les inciter à passer des emballages compostables aux emballages réutilisables consignés, mais aussi BinHappy qui a accompagné les restaurateurs et visiteurs pour les aider dans la gestion de leurs déchets ou encore deux associations étudiantes (Équipages solidaires et Agorae) qui sont venues quotidiennement récupérer les invendus alimentaires pour les redistribuer aux étudiants les plus précaires. Des aménagements sur les infrastructures du village ont été pensés pour les personnes en situation de handicap, et des baptêmes de voile sur des supports adaptés ont été organisés.

Le Pavillon des Initiatives Positives, un espace dédié à la diffusion d'initiatives engagées, a pu accueillir au cours de l'évènement des conférences et des rencontres thématiques sur divers sujets comme par exemple l'économie circulaire, l'engagement citoyen, la ressource en eau ou encore la biodiversité.

Sur ce dernier thème, la Ville du Havre a pu proposer des animations pédagogiques sur la biodiversité marine aussi bien pour les scolaires (120 enfants) que le grand public (850 personnes).

L'exposition sur la biodiversité des bassins portuaires « Un Havre sous-marin » a été installée dans le village de la transat pendant toute la semaine.



## La renaturation du plateau de Dollemard

L'achèvement des travaux de restauration écologique du plateau de Dollemard, entre le stade Gagarine et la falaise, a permis aux piétons et aux cyclistes de profiter de 17 hectares de nature dès le 30 juin 2023, date d'ouverture du site.



Au terme d'une campagne de réhabilitation ambitieuse durant laquelle plus de 400 tonnes de déchets, dont certains dangereux, ont pu être évacués, l'heure est au retour de la nature. Telles les préconisations issues de la concertation publique, 17 hectares de milieux naturels et de champs forment désormais un écrin pour les promeneurs. Cette restauration écologique avait pour but de réparer les milieux naturels fragilisés par les activités humaines. Des talus plantés de haies d'arbustes locaux ont ainsi été reconstitués autour des champs, offrant aux cultures une protection naturelle contre les vents dominants. 4 mares ont été

restaurées au niveau d'une zone humide préservée dans laquelle des espèces rares d'amphibiens sont présents. Des espèces exotiques envahissantes néfastes ont été arrachées et une haie de branchages servant de refuge à la faune a été installée. Ces exemples d'aménagements propices à la biodiversité ont été effectués en concertation avec les exploitants, les usagers et les associations environnementales. Désormais le site fait l'objet de suivis scientifiques et un cheminement naturel permet à chacun d'en profiter en toute sérénité, à pied ou à vélo.

En parallèle s'est ouverte en 2023 une nouvelle séquence pour résorber les anciennes décharges de Dollemard, situées en contrebas du plateau de Dollemard : la ville du Havre a lancé une procédure de dialogue compétitif qui doit permettre de définir la solution opérationnelle à mettre en œuvre, en s'appuyant sur les savoir-faire et les capacités d'innovation des entreprises de travaux et de valorisation des déchets.

# CULTURE & PATRIMOINE



SUR  
LES ÉPAULES  
DES GÉANTS

l'événement  
scientifique

21 > 23  
SEPTEMBRE  
2023  
LE HAVRE





## La littérature en scène, avec *Le Goût des Autres*



Du 19 au 22 janvier 2023, le festival littéraire aux multiples visages a convié pour sa 12<sup>e</sup> édition de nombreuses têtes d'affiche et des auteurs, venus rencontrer le public.

*Le Goût des Autres* a offert le meilleur des rentrées littéraires et a pris plaisir à mêler l'écriture et la lecture à d'autres pratiques artistiques pour intensifier les saveurs. La réputation du festival repose sur le soin apporté à la valorisation des œuvres et de leurs auteurs, avec des formats originaux de présentation pour le public. Les quatre journées du festival ont ainsi formé une fête de tous les

instants, aux quatre coins de la ville grâce au réseau de partenaires qui ont accueilli les événements, du Volcan à l'Atrium, de la bibliothèque Oscar Niemeyer au Tetris, du cinéma Le Studio au Magic Mirrors.

*Le Goût des Autres* a pris à cœur de faire bénéficier les Havrais de rencontres avec de jeunes auteurs dont les livres ont marqué la rentrée littéraire, comme Emma Becker, Hadrien Bels, Pauline Delabroy-Allard, Diaty Diallo, Xavier Le Clerc ou encore Anthony Passeron. La garde se composait aussi de jeunes auteurs diplômés du Master de création littéraire proposé au Havre : Claire Baglin, Lili Nyssen et Isabelle Rodriguez en seront les porte-étendards. Donner envie d'ouvrir des livres et, quel que soit l'âge, d'inscrire la lecture à son menu quotidien est l'ambition première du festival. En faisant passer la parole et la pensée des écrivains, *Le Goût des Autres* a interpellé, suscité la curiosité et le désir de partager des histoires avec leurs auteurs.



## La 13<sup>e</sup> édition du Concours de nouvelles

Pour la 13<sup>e</sup> année, la Ville du Havre a organisé le Concours de nouvelles dans le cadre de la politique publique Lire au Havre, en coordination avec l'UFR – Lettres et Sciences humaines de l'Université du Havre, Sciences Po et l'ESADHaR, et avec le soutien de La Galerne et du Campus Le Havre-Normandie. Cette édition s'est déroulée sous le parrainage d'Éric Pessan, parrain de la catégorie « enfance, jeunesse », et Shane Haddad, marraine pour la catégorie « étudiants ». Les écrivains plus expérimentés ont été jugés sur leurs qualités d'écriture et sur leurs qualités scénaristiques, à travers leur nouvelle de 3000 mots maximum ayant pour thème cette année « Rêver ». Ainsi, 136 nouvelles traitant de ce sujet ont été reçues et lues par les membres du jury, réparties dans les différentes catégories. Un record de participation depuis la création du concours. La nouveauté de cette année a été d'encourager la participation individuelle et spontanée des plus jeunes par un atelier d'écriture créative, mis en place au sein du collège Romain Rolland.

## Muséum hors les murs

Le 29 octobre 2022, le Muséum d'histoire naturelle a fermé ses portes pour laisser place au vaste chantier de réhabilitation de ce bâtiment du XVIII<sup>e</sup> siècle, rare vestige du Havre d'avant-guerre avec la cathédrale voisine. En attendant la réouverture au public et la découverte d'un parcours de visite dévoilant les richesses des collections, l'établissement a su créer l'engouement du public – y compris des plus jeunes. L'imagination a donc été au pouvoir. « Nous voulons à la fois poursuivre le travail de médiation scientifique en direction des adultes, enfants, amateurs ou néophytes, et maintenir l'identité et la singularité du Muséum dans le paysage culturel havrais », a expliqué l'équipe qui a bâti sa programmation à partir des souhaits des usagers. Pour rester en contact avec le public durant cette période de fermeture, le Muséum continue de mener des activités et animations en dehors de ses murs.



## La (re)découverte des quartiers Sud « Au fil de l'eau »



Pour inviter les habitants à redécouvrir l'histoire de leur lieu de vie, un parcours historique Mémoires de quartiers a été développé dans les quartiers sud et a emmené à la découverte de différents sites clés.

Marqués par une histoire industrialo-portuaire forte, les quartiers sud ont connu depuis une centaine d'années de fortes évolutions urbaines. Pour permettre à ses habitants de (re)découvrir l'histoire et les changements qui ont jalonné la vie de ces quartiers, la Maison du Projet a proposé un parcours historique dans le cadre du projet Mémoires de quartiers porté par les Fabriques. Inauguré en septembre

2022, après quatre ans d'événements, de dialogues et d'échanges dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), ce projet mémoriel participatif était baptisé « Au fil de l'eau ». Au travers de photographies, de plans, d'anecdotes et de souvenirs d'habitants, les visiteurs ont pu découvrir le quartier Vallée-Béreult et son passé, mais aussi son devenir et les différents projets qui sont en cours dans le cadre de son renouvellement.

## Exposition « Quand la presse s'illustre »

L'exposition, organisée par le réseau des bibliothèques, a fait son retour du 4 mars au 29 avril 2023. Le thème de cette année était « L'info sur tous les fronts ». Une série de rencontres, d'ateliers, de projections ainsi qu'une exposition d'illustration de presse ont été présentées par les bibliothèques afin d'aborder la question : « Comment parvenir à s'informer dans un monde où tout un chacun peut publier aussi bien de l'information de qualité que de la désinformation ? ». Parmi les rendez-vous programmés, la conférence animée par Yoan Verilhac a proposé de découvrir le magazine à la française au XX<sup>e</sup> siècle. Une rencontre avec l'illustrateur Mathieu Persan a eu lieu suite à la sortie de son premier roman "Il ne peut plus rien m'arriver", aux éditions l'Iconoclaste. Jean-Marie Charon, docteur en sociologie, était présent pour la découverte du documentaire "En Formation" qui révélait les coulisses du métier de journaliste.



## Une programmation riche aux Jardins suspendus



Chaque année, le site accueille une programmation variée d'ateliers animés par des jardiniers, de conférences en lien avec la biodiversité, d'ateliers botaniques pratiques et ludiques pour toute la famille, ou encore de visites guidées en journée ou en soirée, en extérieur comme dans les serres paysagées. Les alvéoles de l'ancien fort militaire se sont prêtées elles aussi à des activités, désormais beaucoup plus pacifiques, avec des expositions, comme celle du sculpteur Hervé Delamare qui, du 13 mai au 15 juillet 2023, a livré ses œuvres inspirées de la culture amérindienne. Du 25 juillet au 19 novembre 2023, c'était au tour de

Didier Rousseau-Navarre d'offrir aux visiteurs ses sculptures à partir d'arbres tombés, pas toujours pour des raisons naturelles.

Pour sa quatrième édition, le Collège culinaire de France a investi, le temps d'un week-end, le site des Jardins suspendus pour deux jours de festival culinaire. Les 3 et 4 juin 2023, c'est en musique que s'est déclenchée la manifestation nationale des Rendez-vous aux jardins. Les Jardins suspendus et leur programmation ont offert des occasions de qualité pour découvrir ou redécouvrir un site emblématique, rencontrer des personnalités passionnantes et partager du bon temps avec ses proches.

## Une programmation électrique au Magic Mirrors

Métal, blues, jazz, rap ou encore hip-hop, le Magic Mirrors a proposé jusqu'en décembre 2023 une programmation éclectique, mêlant des artistes prometteurs de la scène locale à des stars nationales, qui a su séduire les mélomanes havrais.

Preuve de son succès, les artistes qui se sont produits au centre de cet espace inspiré des salles de bal des années folles ont attiré jusqu'à 60 000 personnes par an. Du 1<sup>er</sup> avril au 10 juin 2023, la salle a accueilli huit concerts et spectacles qui ont mis à l'honneur des artistes venus de tous horizons, pour que chacun se laisse charmer par la magie du lieu.

En témoigne par exemple, la venue le 2 novembre 2023 de Gérard Lanvin, grand acteur du cinéma français et désormais chanteur de blues, qui s'est lancé depuis 2021 dans une nouvelle aventure artistique, musicale cette fois, accompagné à la guitare par son fils Manu. Pour les fans de hip hop, le célèbre DJ leader de la scène urbaine Cut Killer a été l'invité d'honneur de la soirée du 4 novembre 2023.





## Sur les épaules des géants : la 2<sup>e</sup> édition

Du 21 au 23 septembre 2023, pour sa deuxième édition, la manifestation gratuite et ouverte à tous, a fait à nouveau le pari de mieux faire comprendre les enjeux des sciences par la parole de celles et ceux qui les font avancer.

Dans un contexte de défis sanitaires, écologiques ou encore sociaux à relever à l'échelle planétaire, les sciences ont dû être largement perçues comme sources de solutions et d'espoir. Paradoxalement, le doute, voire la défiance, s'expriment parallèlement à une moindre appétence des jeunes générations pour les disciplines scientifiques, alors qu'elles sont à même de nous aider à relever les grandes transitions économiques, écologiques et sociales auxquelles nous sommes confrontés. Ouvert à tous, Sur les épaules des géants participe à la démocratisation des sciences et au partage des savoirs. Afin de diffuser la culture scientifique et ranimer l'envie et la curiosité des



citoyens, près d'une centaine d'intervenants se sont mobilisés pour revenir sur des notions élémentaires, ancrer la légitimité de la parole scientifique dans le débat public et renforcer l'esprit critique de chacun. Pour ce faire, la manifestation s'est étendue sur trois jours complets, dont l'un exclusivement dédié aux publics scolaires lors duquel les intervenants sont allés à la rencontre des élèves d'écoles, de collèges, lycées ou établissements d'enseignement supérieur. Pour le grand public, l'événement a continué d'investir principalement le quartier Danton et le centre ancien du Havre. Une quinzaine de lieux ont ainsi ouvert leurs portes pour l'occasion.

Le 24 avril 2023, *Sur les Épaules des Géants* a invité Nathalie A. Cabrol, la directrice scientifique du centre de recherche américain Carl Sagan de l'Institut SETI (Search for Extraterrestrial Intelligence) pour parler de l'une des questions qui anime l'humanité depuis des siècles.

En s'appuyant sur son dernier livre « À l'aube de nouveaux horizons » (Seuil, 2023), elle a échangé avec le public sur le Système solaire, la recherche des exoplanètes, la recherche des signaux extraterrestres, mais aussi sur les missions interplanétaires explorant les autres mondes du Système solaire et les surpuissants télescopes spatiaux chargés de scruter les confins de l'Univers. Cette conférence fut organisée en partenariat avec : Université Le Havre Normandie, Collège de France, CNRS, Universcience, CEA, CNES, Éditions du Seuil.

Au centre des préoccupations actuelles, les questions de la transition écologique et énergétique, du réchauffement climatique ou encore de la préservation de la biodiversité ont été abordées lors de conférences, « la sciences et l'urgence climatique », « la pollution invisible des nanoplastiques », « l'infini dans un monde fini : quelles alternatives ? » ... mais également lors de temps d'échanges tels que l'Apéro Sciences, un rendez-vous centré sur la redécouverte de la biodiversité havraise et son principal outil mis en place au Havre : l'Atlas de la Biodiversité Communale.

## La Nuit européenne des musées

Pour la 19<sup>e</sup> édition, les musées du Havre ont ouvert leurs portes samedi 13 mai 2023, de la tombée de la nuit jusqu'à minuit, pour des animations conviviales et ludiques, et des visites inédites.

Pour faire écho à l'exposition « Marquet en Normandie », une scène ouverte slam était proposée au MuMa à celles et ceux qui ont voulu s'essayer à l'écriture de textes poétiques ou à des haikus, qu'ils ont pu déclamer face au public, juste avant le concert de Lotti qui a clôturé la soirée. Le Portique, ouvert jusqu'à 21 h, a proposé un atelier en complément de l'exposition « Qui décide qui décide ? » d'Emmanuelle Lainé : il s'agissait de créer des objets vivants grâce à une technique de transformation de papier appelée « pop-up ». Le Muséum d'histoire naturelle a profité de l'occasion pour convier son public à une visite insolite et participative pour redécouvrir le passé du bâtiment qui l'accueille aujourd'hui, mais abritait autrefois l'ancien tribunal de la ville.



## La journée des cultures urbaines

Cette année encore, les cultures urbaines ont investi le pôle Simone-Veil. Le 20 mai 2023, différentes associations, regroupées par la Maison des Artifices, ont fait découvrir leur discipline au havrais. Un cours de danse a été animé par Soul Dance Compagnie au pôle Simone-Veil. Lors d'un défi de danse, chaque participant a pu improviser une chorégraphie de son choix ou applaudir les talents qui se sont lancés sur la piste. La nouveauté de 2023 a été l'atelier de cours de boxe, organisé par Julien Coaching Boxe, qui a permis d'apprendre quelques éléments techniques de ce sport.



## La 40<sup>e</sup> édition des Journées européennes du patrimoine

Les 16 et 17 septembre 2023, la manifestation annuelle autour de la découverte des patrimoines est revenue avec plus de 130 rendez-vous. Le Havre Seine Métropole a invité les havrais à découvrir près de 100 sites, dont plus de la moitié au Havre, à travers une centaine de rendez-vous proposés par Pays d'art et d'histoire. Pour cette 40<sup>e</sup> édition, trois thématiques ont été mises à l'honneur : patrimoine vivant ; patrimoine du sport ; esclavage.

## Voyage de la figuration vers l'abstraction - MuMa

Du 28 octobre 2023 au 31 mars 2024, le MuMa a proposé d'accompagner les visiteurs dans la découverte de l'abstraction et de son émergence.

La saison hivernale du MuMa s'est placée sous le signe d'une exploration de ses collections du XX<sup>e</sup> siècle avec pour fil rouge l'abstraction, axe emblématique de ce siècle fertile. En dialogue avec les mouvements d'avant-garde de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qui forment le cœur de son parcours permanent, quelque 80 œuvres rarement montrées ont retracé l'histoire subjective de la non-figuration. En partant de la disparition du sujet, cette exploration a invité à interroger certains styles qu'a pu prendre l'abstraction. Ce voyage sensible a tracé un itinéraire à travers des univers, sensations et couleurs qui ont offert au regard comme une autre explication du monde, une ouverture à le percevoir différemment.



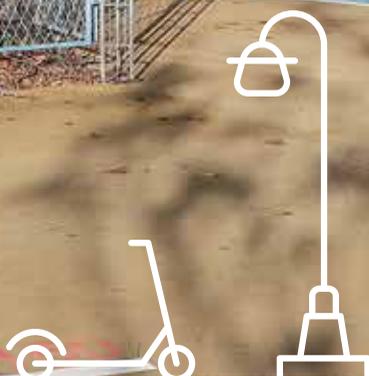


## Le Ouest Park a fêté ses 20 ans

Événement phare de la scène musicale havraise, le Ouest Park a pris possession du Fort du 18 au 22 octobre 2023 à l'occasion de ses 20 ans. Dans un lieu et un décor atypique, ce festival de 5 jours a proposé aux Havrais une programmation plurielle de musiques actuelles : rock, rap, électro, jazz... Et parmi les têtes d'affiche : Zola, Archive, Pomme, Vladimir Cauchemar, Adé...

De plus, le festival des petits qui jouent aux grands, Ouestiti Park, est revenu pour cette nouvelle édition le mercredi 18 octobre 2023. Des spectacles, ateliers et autres activités ont su raviver les petits havrais et leurs parents.

# LE HAVRE DEMAIN





# Aménagement durable du territoire

## Contexte et enjeux

Construire une ville durable commence au stade de la planification urbaine. Dans son Plan Local d'Urbanisme, la Ville du Havre s'est engagée sur l'absence de nouvelles zones à urbaniser. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) privilégie la conduite d'opérations de renouvellement urbain pour ainsi reconstruire la ville sur la ville et préserver les espaces naturels. L'identification de la Trame verte et bleue permet de préserver les corridors écologiques et d'agir en faveur de la biodiversité du territoire. À chaque opération d'aménagement, concertée avec les habitants, la Ville du Havre cherche à favoriser de nouveaux usages écologiques de vie urbaine et de déplacement. L'attention est portée sur le choix des matériaux, la performance énergétique des bâtiments, la gestion douce des eaux pluviales, ou encore l'intégration d'espaces de nature, afin de bénéficier des multiples services qui peuvent être rendus par la nature.

## Objectifs

- Reconstruire la ville sur la ville et préserver les espaces naturels
- Aménager durablement le territoire : limiter l'impact environnemental des projets, créer des aménagements en faveur de la transition écologique et répondant aux besoins du territoire
- Développer les espaces de nature en ville en faveur de la biodiversité
- Tenir compte des risques

## Actions

### • Planification urbaine :

- Maintenir les surfaces de zones naturelles et agricoles ;
- Mettre en œuvre une trame verte et bleue ;
- Intégrer le Plan de Prévention des Risques Littoraux ;
- Définir des zones d'accélération des énergies renouvelables : principalement solaire photovoltaïque sur les toitures de l'ensemble du territoire et sur ombrières de la majorité des parkings existants.

### • Aménagement du territoire :

- Conduire des opérations de renouvellement urbain, réhabiliter les friches et les sites pollués (notamment Dumont d'Urville, Danton, Vallée Béreult et entrées de ville en 2023) ;
- Associer les habitants à la construction des projets ;
- Prendre en compte les enjeux énergétiques et écologiques dans la conception des nouveaux projets urbains, systématiser la prise en compte d'un critère environnemental dans la commercialisation par la Ville du Havre de terrains à construire et mener une analyse environnementale des offres des candidats (Dumont d'Urville, ancien CRJS, ancien centre équestre du Mont Gaillard) ;
- Concevoir des réhabilitations et constructions de bâtiments municipaux en faveur de la transition écologique et énergétique : gymnase Vaillant, école Ferrer, école Paul Bert ;
- Poursuivre la mise en œuvre de la labellisation Ecoquartier au Grand Hameau ;
- Initier le développement du réseau de chaleur urbain et privilégier le raccordement des nouveaux aménagements ;
- Renaturer le plateau Dollemard et réhabiliter les anciennes décharges ;
- Tenir compte du risque de submersion marine dans les projets d'aménagement de la ville : des mesures déjà appliquées dans les projets urbains (Dumont d'Urville) ;
- Encourager les initiatives innovantes : appels à projets Réinventer La Seine et Réinventer Le Havre.

### • Espaces publics

- Déminéraliser l'espace public ;
- Planter 10 000 arbres d'ici 2026 ;
- Réaménager les places publiques : Maurice Blard, Vieux marché, Mare au Clerc, Père Arson, Place Rue de la Vallée.

## QUELQUES CHIFFRES et dates-clés :

OAP Trame Verte et Bleue approuvée en 2019

Environ  
**20 Ha** de friches réhabilitées dans le quartier Saint Nicolas en 20 ans

**6 218** nouveaux arbres plantés depuis 2021, dont **4 314** en 2023

Surface déminéralisée :  
**9 214 m<sup>2</sup>** réalisés depuis 2021, soit **1 059 m<sup>2</sup>** de plus en 2023

**2022 :** intégration du Plan de prévention des risques littoraux au Plan local d'urbanisme



## Nouvelle phase de concertation publique pour le tramway

Le projet d'extension du réseau de tramway a donné lieu à une nouvelle phase de concertation publique. Du 9 mai au 2 juin 2023, les Havrais ont participé au choix d'emplacements des futurs parkings relais.

Ces derniers servent au stationnement des automobiles ou cycles, en amont des points de congestion routière et à proximité immédiate d'une station de tramway permettant de poursuivre son trajet en transport en commun. Cette solution réduit à la



fois le trafic routier et les risques d'embouteillage. Pour l'environnement, c'est une source de pollution en moins, étant un mode de transport écologique 100 % électrique. Le voyageur, n'a plus besoin de chercher ni payer une place de parking, c'est aussi la promesse d'économies de temps et d'argent. Pour cette phase de concertation en amont de la finalisation des études d'avant-projet (dont les enseignements ont été livrés à l'automne), quatre sites ont fait l'objet d'études sur les communes d'Harfleur et de Montivilliers. Dès le 9 mai 2023, les habitants et futurs usagers ont pu prendre connaissance des propositions grâce à une carte interactive qui permet de bien comprendre les enjeux des futurs parkings relais et d'apprécier leurs capacités d'accueil ainsi que les temps de parcours estimés.

Le nouveau site internet, entièrement dédié au projet d'extension du réseau de tramway, est la bonne adresse pour s'exprimer et, d'un clic, s'informer ou suivre l'actualité jusqu'à la mise en service prévue en 2027. Photos, chiffres clés et cartes sont disponibles. À noter que des balades ont été organisées en mai 2023 autour des futures stations de tramway pour associer les habitants à leur aménagement : au Havre les futurs arrêts Marceau – Mouchez et Graille – Stade ont été concernés.

Le développement du tramway vient contribuer à la mise en œuvre du projet de Plan de Mobilité, présenté en 2023 par Le Havre Seine Métropole, qui fixe un objectif de réduction de -19 % de la circulation routière au Havre d'ici 2033.



## Au Havre, l'entrée de ville prend forme



La requalification de l'axe reliant le stade Océane au pôle des gares est entrée dans sa dernière phase, avant les travaux du tramway. Depuis février 2022, le secteur compris entre les ponts Denis-Papin et Jean-Jacques-Rousseau a connu de profonds réaménagements pour parachever la recomposition de l'entrée de ville et de ses usages à la fois routiers, cyclistes et piétons. Apprécies aussi pour leur qualité paysagère et environnementale, les aménagements ouvrent une esplanade verte entre la rue Gustave-Brindeau et le carrefour Marceau, dont les espaces centraux devraient encore être achevés pour

permettre la circulation nord-sud. Les travaux de plantation sur l'esplanade paysagère se poursuivront jusqu'au printemps 2024, date de livraison finale de l'entrée de ville. L'aménagement finalisé tient compte de l'accueil ultérieur des travaux de la future ligne de tramway en direction des quartiers sud.



## Un nouveau plan de circulation à l'essai pour le quartier Saint-Vincent

À l'issue d'une période de travaux qui a commencé début novembre 2023 pour une durée de deux mois, le quartier Saint-Vincent a fait l'objet d'une expérimentation permettant la mise en place de nouveaux aménagements de circulation. Début 2023, la Communauté urbaine et la Ville du Havre ont organisé une consultation avec les habitants et commerçants de Saint-Vincent concernant l'éventuelle expérimentation d'un nouveau plan de circulation dans le quartier. Plus de 80 % des personnes ayant exprimé leur avis se sont prononcées en faveur de ce test. Les objectifs poursuivis sont multiples et concernent surtout l'apaisement de la circulation au quotidien, la fluidité et la respiration du quartier, ainsi que la sécurisation des déplacements des piétons et des cyclistes. Des travaux préparatoires ont été nécessaires à la réalisation de cette expérimentation et ont débuté début novembre 2023 pour une durée de deux mois.

Cette expérimentation vient contribuer aux objectifs du projet de Plan de Mobilité du territoire visant à développer l'usage du vélo (nouveau schéma cyclable communautaire) et conforter les déplacements piétons dans un objectif de ville apaisée.



## Jost, hôtel et auberge de jeunesse



Installé au cœur du centre ancien, JOST a marqué une nouvelle étape dans le renouveau de ce quartier historique. Le lieu hybride, mêlant hôtel, auberge de jeunesse, coworking et bar-restaurant, est venu insuffler un vent de fraîcheur dans le paysage havrais. Dans ce lieu unique, le maître mot est le partage. Avec son food court composé de six stands, ouvert 7 j/7 midi et soir, l'établissement invite les Havrais dans un véritable voyage gustatif qui mélange la gastronomie asiatique, italienne, savoyarde, américaine, indienne et bretonne. Ici, on s'installe autour de grandes tables et chacun compose son menu

selon ses envies. Bien plus qu'un simple bar-restaurant, le lieu organise du mercredi au samedi des événements : comedy club, karaoké, blind test, soirées à thème et DJ set viennent rythmer la vie de ce nouveau lieu.

JOST, est aussi un hôtel et une auberge de jeunesse et compte 72 chambres et neuf dortoirs. Pour compléter son offre, le lieu propose également des salles de réunion et de réception privatisables, dont une avec roof-top et terrasse, avec vue sur la ville. Enfin, le bâtiment a été conçu selon le label E+C- attestant de la performance énergétique du bâtiment et d'un faible niveau d'émissions de gaz à effet de serre.



## Danton poursuit sa transformation

La seconde phase des travaux d'aménagement du secteur Danton, qui concernait 4 chantiers, s'est achevée. Cette seconde phase poursuit l'objectif initialement demandé : créer un axe piéton depuis le cours de la République jusqu'au square Holker. Les chantiers concernent le square Holker, le parvis de l'école Raspail, la rue Raspail et la rue Casimir Delavigne. Ce périmètre avait été intégré dès le lancement du projet de requalification du secteur Danton et a lui aussi fait l'objet des démarches de concertation menées de 2012 à 2017. En mai 2021, un nouvel atelier de concertation avec les habitants a confirmé les souhaits initiaux dont celui de pacifier la rue Raspail avec la création d'une voie partagée.

Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée et bénéficient de la priorité sur les véhicules, qui ne peuvent excéder une vitesse de 20 km/h. Autour de la chaussée, principal espace de circulation, massifs plantés ont été créés et la pose de dallages alvéolés ensemencés, présents pour matérialiser les entrées et sorties de véhicules des habitations. Enfin, pour faciliter le ramassage des ordures ménagères, un point de collecte partagé a été créé, et pour renforcer la place du piéton, le stationnement a été supprimé.

Ainsi, l'aménagement de Danton se poursuit avec une attention particulière sur la prise en compte des enjeux de transition écologique : partage de l'espace public, circulation apaisée, création d'espaces de nature et de jardins partagés, qualité environnementale et énergétique des nouveaux bâtiments construits...



## Un nouveau paysage pour la Vallée Béreult



Fruit d'une concertation avec les habitants du quartier Vallée Béreult / Graville - La Vallée, le projet s'est inscrit dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Doté de 44 millions d'euros, le projet global a également compris la requalification de la rue de la Vallée, la transformation des abords de la salle Le Bourvellec avec l'implantation de jardins familiaux, la construction de près de 120 logements individuels sur le site de l'ancien stade Marcel Royer, le réaménagement des espaces extérieurs des Tréfilerie d'Immobilier Basse-Seine, l'implantation de nouvelles activités économiques et la création de nouvelles voiries. Sur environ

14 000 m<sup>2</sup>, le parc sportif paysager crée un nouvel espace de verdure, d'échanges et d'activités sportives.

« Notre objectif est de rendre plus agréable les cœurs des quartiers. Un parc sportif, c'est un lieu de vie qui favorise les échanges et met un peu plus de verdure. Ce projet s'inscrit dans celui plus vaste de tout le quartier et de l'entrée de ville. Grâce à cet investissement, nous voulons donner une meilleure qualité de vie aux habitants des quartiers Sud », commente Édouard PHILIPPE, maire du Havre, président de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.

## Un nouveau port de croisière prévu pour 2025

À l'horizon 2025, un port de croisière qui vise la neutralité carbone et la sobriété énergétique verra le jour au Havre pour accueillir les croisiéristes. La pointe de Floride sera transformée pour s'ouvrir sur la ville et invitera les Havrais à la redécouvrir. Un projet symbolique pour Le Havre, qui fut pendant de nombreuses années, le point de départ privilégié des liaisons transatlantiques avec l'Amérique.

La nouvelle réglementation internationale est venue accélérer la transition du secteur maritime en faveur d'une navigation maritime plus propre et d'une meilleure efficacité énergétique, y compris pour la croisière maritime qui ne représente pourtant que moins de 1 % de la flotte mondiale.



La sobriété énergétique et la neutralité carbone constituent des objectifs prioritaires. Pour ce grand projet d'aménagement de la pointe de Floride, Le Havre Seine Métropole et HAROPA PORT, avec le soutien de la Région Normandie, ont fait des choix ambitieux sur le plan environnemental.

Difficile d'accès, la pointe de Floride sera transformée pour s'ouvrir sur la ville et invitera les Havrais à la redécouvrir. Ce projet d'aménagement porté par Le Havre Seine Métropole avec le soutien de la Région Normandie va garantir l'accès à l'extrémité de la

pointe de Floride pour le public et à la ville pour les passagers. Une vaste esplanade fera l'objet d'un aménagement minimaliste et flexible pouvant aussi bien accueillir des installations sportives ou événements culturels temporaires.

Afin d'améliorer sensiblement les conditions d'accueil des croisiéristes, le projet de développement du port de croisière prévoit la création de 3 nouveaux terminaux plus grands et plus confortables entre 2023 et 2025, sur une surface utile de 15 000 m<sup>2</sup>. Avec ces nouveaux terminaux, Le Havre sera alors en capacité d'accueillir de manière fluide et confortable des triples escales, soit une capacité totale de 13 500 passagers par jour.

# CADRE DE VIE





## Gestion durable du littoral

### Contexte et enjeux

La Ville du Havre a pris depuis 1999 des engagements en faveur d'une gestion durable du littoral. L'obtention chaque année du Pavillon Bleu, reconnaissance internationale de la qualité environnementale de la plage et de la commune, en est le marqueur pour les visiteurs et les Havrais.

Plus récemment, en adhérant à la charte *Une plage sans déchet plastique* en 2020, la Ville a décidé de compléter son engagement en appliquant des mesures en faveur de la lutte contre la pollution marine par les plastiques suivant trois piliers : Prévention, sensibilisation et nettoyage de la plage.

Ces deux programmes d'action permettent en outre de créer une dynamique entre les services municipaux, les usagers, les restaurateurs qui s'engagent ainsi dans un processus d'amélioration continue au service de cet espace naturel qu'il convient de protéger.

### Objectifs

- Gérer les déchets sur la plage pour éviter leur dispersion vers la mer,
- Sensibiliser le public qui fréquente la plage sur la fragilité du milieu et les bonnes pratiques à adopter,
- Préserver la qualité des eaux de baignade pour la santé de tous,
- Préserver la biodiversité sur la plage, premier maillon de l'écosystème littoral et marin.

### Actions

- Mise en place d'un dispositif de collecte des déchets sur la plage : poubelles de tri compactantes, installation de bacs à marée en hiver,
- Sensibilisation des publics sur l'origine des déchets retrouvés en mer,
- Mise en avant des fontaines d'eau potable de la plage afin d'encourager le public à utiliser moins de bouteilles en plastique,
- Accompagnements individuels des restaurateurs de la plage pour améliorer leurs pratiques d'année en année, notamment sur la prévention des déchets,
- Utilisation de matériaux durables sur les aménagements de la plage pour limiter les équipements en plastique,
- Suivi et gestion préventive de la qualité des eaux de baignade durant la saison estivale,
- Facilitation et organisation de nettoyages de plage citoyens et/ou pédagogiques,
- Préservation de la laisse de mer : information du public, mise en place du nettoyage raisonné de la plage, formation des agents de propreté, animations de découvertes du littoral,
- Préservation et valorisation de la biodiversité sur la plage, notamment sur l'espace situé en partie sud de la plage qui accueille des espèces de plantes protégées et autour de la rivière de la plage le long de la digue promenade.

### QUELQUES CHIFFRES

Nombre d'actions de ramassage de déchets accompagnées par les services de la Ville

(encadrement, mise à disposition de sacs, de gants et collecte des déchets en fin d'évènement) :

**28** opérations ont eu lieu sur la plage en 2023

**30** poubelles compactantes réparties en **15** points sur la plage pour faire le tri

**17** restaurateurs engagés pour une plage durable en 2023





# Préserver le patrimoine naturel

## Contexte

Le patrimoine naturel du Havre est constitué d'une grande diversité de milieux naturels (forêt, estuaire, plage, falaises, Costière, vallée de la Rouelle, plateau de Dollemard, parcs et jardins, etc...). Les enjeux autour de ce patrimoine méconnu sont de mieux connaître sa richesse, de le valoriser au titre des nombreux atouts du Havre et de favoriser la présence de biodiversité grâce à une gestion écologique des espaces. La préservation de cette faune et de cette flore est également le gage d'un cadre de vie sain apportant de multiples services : fraîcheur, résilience climatique, régulation des espèces indésirables, infiltration des eaux de pluie, pollinisation de fleurs pour produire des fruits et légumes, qualité de l'air...

## Objectifs

- Améliorer la connaissance du patrimoine naturel du Havre
- Valoriser la richesse du patrimoine naturel
- Préserver les espèces et milieux naturels patrimoniaux
- Favoriser la biodiversité et le maintien du patrimoine naturel par une gestion écologique
- Bénéficier d'un cadre de vie sain propice au bien-être

## Actions

- Inventaires faune/flore et parution en 2023 de l'Atlas de la Biodiversité Communal
- Arrêt total des traitements phytosanitaires chimiques
- Développer la gestion écologique des espaces verts
- Formation des jardiniers à la gestion écologique et au suivi de la biodiversité
- Évaluer la qualité de la gestion écologique

## Quelques indicateurs

### • Sur la connaissance du patrimoine

- Nombre d'espèces recensées dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communal : 2 033 dont 809 végétaux, 178 oiseaux, 41 papillons de jour, 40 mammifères, 13 amphibiens
- Nombre d'espèces patrimoniales (espèces protégées, menacées ou simplement rares localement) : 441
- Nombre de milieux naturels différents : 46 dont 10 patrimoniaux

### • Sur la gestion écologique des espaces verts

- Îlots refuges : 28 Ha
- Fauche tardive : 65 Ha
- Éco-pâturage : 9 Ha avec 42 moutons, 13 chèvres et 2 porcs
- Nombre moyen annuel de papillons recensés par espace vert : 80
- 75% des fleurs cultivées favorables aux insectes pollinisateurs
- 4 sites labellisés Éco-jardin



**QUELQUES  
CHIFFRES**  
sur le patrimoine  
du Havre :

**791 Ha**  
d'espaces verts

**397 Ha** de  
forêts et milieux  
semi-naturels

**151 Ha** de  
zones humides

**4,5 km**  
de littoral





## L'Atlas de la Biodiversité Communale

La Ville du Havre s'est lancée en 2023 dans la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) afin de recenser toutes les espèces animales et végétales présentes au Havre. Tout au long de l'année, en partenariat avec des spécialistes d'associations locales, des inventaires ont été effectués afin de compléter les connaissances sur la biodiversité havraise. De la forêt de Montgeon aux côteaux calcaires de Caucriauville, en passant par la plage, le parc de Rouelles ou encore le jardin fluvial, les curieux de nature sont partis à la recherche de la faune et de la flore dans les milieux naturels tout comme dans les espaces verts urbains sur l'ensemble du Havre. Pour partager les observations de chacun, la Ville a créé une plateforme en ligne ([biodiversite.lehavre.fr](http://biodiversite.lehavre.fr)).

## Une nouvelle halle gourmande en centre-ville

La nouvelle halle gourmande implantée dans le quartier Thiers-Coty a surpris les Havrais avec une offre alliant vente traditionnelle et dégustation de produits de qualité.

La Place ô Marché a ouvert sa sixième halle mardi 24 janvier 2023 en France. En apportant son savoir-faire dans l'accompagnement et les services aux commerçants, l'enseigne spécialisée dans le commerce traditionnel de bouche fait aussi le pari de l'appétit des Havrais pour la proximité, le bien manger, le circuit court et le local. Le concept se veut aussi original en apportant une offre complémentaire à celle des Halles centrales : outre l'expérience d'achat offerte par ce cadre lumineux et abrité, il est possible de déguster chez chacun des commerçants, tout au long de la journée, ainsi qu'auprès des deux bars (à huîtres et à café) installés dans l'allée centrale.



## Une nouvelle charte de qualité de la vie nocturne

Pour assurer et préserver une cohabitation harmonieuse entre riverains, usagers et acteurs de la nuit, la Ville du Havre a mis en place la charte de la qualité de la vie nocturne. Un projet visant à préserver la tranquillité des uns et l'activité commerciale des autres. Cette charte est à la fois un label et un outil d'information, de régulation et de sensibilisation à destination de tous ceux qui sont impliqués dans la vie nocturne. Cette démarche commune et citoyenne a pour objectif d'accompagner les Havrais dans leur envie de moments festifs. Elle constitue un excellent moyen de prévention autour des conduites à risques et valorise une vie nocturne de qualité pouvant respecter la tranquillité des riverains et des commerçants.



## Semaine de la biodiversité

Dans le cadre de la politique publique Le Havre Nature, la Ville a invité les Havrais à découvrir et redécouvrir les espèces animales et végétales présentes au Havre. Un programme d'animations gratuites, des ateliers et des balades, à la découverte des richesses naturelles de la ville, ont été proposés. En compagnie d'un animateur professionnel, les havrais ont pu apprendre ou se perfectionner sur la conception d'un jardin, découvrir les arbres des forêts, explorer la végétation urbaine, et observer les animaux présents.



## Le Pavillon Bleu flotte sur le Havre depuis 24 ans

Mercredi 24 mai 2023, l'association Teragir a attribué le label du Pavillon Bleu à la Ville du Havre pour la 24<sup>e</sup> année. Le jury a, cette année encore, validé la politique municipale en faveur de la préservation de l'environnement balnéaire. Le Pavillon Bleu est un label touristique récompensant les communes et ports de plaisance pour leur politique durable de développement touristique. Aujourd'hui présent dans 50 pays sur tous les continents, ce label est devenu une référence dans les domaines du tourisme, de l'environnement et du développement durable.

## Du neuf pour les fontaines des jardins de l'Hôtel de Ville

Les travaux n'ont pas échappé aux usagers de la place de l'Hôtel-de-Ville. Les jardins, dessinés personnellement par l'architecte Auguste Perret lors de la Reconstruction, comportaient plusieurs fontaines - dont une monumentale au sud, conçue dès l'origine de la nouvelle place - et des bassins aquatiques. La mise à sec des fontaines a fait apparaître les installations de jets d'eau et notamment les "pieuvres", parties centrales qui ont bénéficié d'un curage. Les pompes des fontaines, notamment, vieillissantes, ont été remplacées : les nouvelles demanderont désormais beaucoup moins de maintenance et leur consommation d'énergie sera plus économe. Rappelons que les fontaines et l'arrosage des jardins de l'hôtel de ville sont alimentés à 100% par de l'eau de source provenant du Lockart. Côté esthétique, les fontaines ont été équipées de faisceaux lumineux fonctionnant sur la technologie LED de basse consommation. Les jets d'eau quant à eux sont devenus dynamiques, offrant la possibilité d'effets tournants mais aussi de vagues.



## Un nouveau caniparc rue Demidoff

Vendredi 30 juin 2023, le nouveau parc de liberté pour chiens situé face au square Massillon a ouvert. Devant le succès du premier caniparc créé à Montgeon en juillet 2019 et plébiscité par les propriétaires de chiens, la Ville a décidé de tester le concept dans le quartier Massillon où de nombreux chiens vivaient en appartement en leurs offrant des possibilités d'activité de plein air. Apportant ainsi un bien vivre en ville avec son animal de compagnie. Véritables lieux de socialisation, les caniparcs peuvent aussi servir de support à des animations proposées par des associations d'éducation canine afin de faciliter l'intégration des chiens dans leur quartier et sécuriser leurs moments de sortie.





## De nouveaux aménagements dans les cimetières havrais

Dotée de sept cimetières, la Ville du Havre porte une attention particulière à ces lieux de souvenir et de recueillement, et propose une offre funéraire la plus complète possible, et les informe dans l'organisation d'obsèques, dans la gestion des concessions funéraires et le fonctionnement des cimetières. Pour permettre aux familles et aux proches des défunts de se recueillir dans de véritables espaces, des stèles ont été installées fin octobre 2023 dans les quatre cimetières havrais aménagés d'un Jardin du souvenir : Nord, Sarvic, Bléville et Sainte-Marie. Pour les personnes dont les cendres ont été ou seront dispersées dans l'un des Jardins du souvenir, ces dernières pourront désormais être identifiées sur des stèles destinées à l'accueil de plaques commémoratives et nominatives. Accessibles sous la forme de concession de cinq, dix ou quinze ans, les plaques recevant les noms, prénoms, dates de naissance et de décès des défunts sont gravées et fixées sur des stèles en bois.

Dans le cadre de l'atlas de la biodiversité communal, de nouveaux inventaires ont été menés afin de mieux connaître la richesse écologique des cimetières.



## De nouvelles mesures pour le stationnement



Le stationnement est l'un des principaux leviers des politiques de mobilité durable dans une ville. Dans le cadre des aménagements d'espaces publics, une réflexion systématique est conduite sur les besoins de stationnement automobile avec l'objectif de le conforter à sa juste place et favoriser un meilleur partage de l'espace public entre les usages.

Depuis le 7 novembre 2023, les automobilistes doivent enregistrer leur plaque d'immatriculation directement à l'horodateur. Cette évolution intervient dans une volonté de modernisation du dispositif de contrôle, afin d'automatiser les procédures et d'éviter ainsi des erreurs de verbalisation. En ce qui concerne les personnes bénéficiant d'un abonnement de stationnement, rien ne change, en revanche, celles qui ont l'habitude de prendre un ticket à l'horodateur sont concernées. Les utilisateurs peuvent également télécharger l'application PayByPhone afin de simplifier leurs démarches : plus de ticket à apposer sur son pare-brise, une fois votre immatriculation et votre moyen de paiement renseigné, vous pouvez régler, interrompre ou même prolonger votre forfait de stationnement à distance pour éviter tout risque d'amende. Disponible au Havre depuis dix ans, l'application a déjà séduit plus de 110 000 automobilistes. Les professionnels de soins et de services de santé à domicile, les personnes à mobilité réduite disposant de la Carte Mobilité Inclusion-Stationnement (CMI-S), ainsi que les conducteurs de véhicules 100 % électrique devront donc eux aussi passer par l'horodateur pour renseigner leur immatriculation afin d'obtenir un ticket gratuit. De façon à faciliter leur quotidien, la Ville propose aussi des abonnements gratuits dédiés à chacune de ces situations.

## Les Bains des Docks ont fait peau neuve

Après neuf mois de travaux de rénovation et de modernisation, les Bains des Docks ont rouvert officiellement leurs portes au public vendredi 6 octobre 2023. De nombreux services ont fait leur apparition pour le bien-être de tous. La toiture et le solarium ont bénéficié d'une réfection d'étanchéité, et l'espace bainéo d'une amélioration du traitement de l'air. Certaines verrières ont été remplacées, tout comme la bâche thermique du bassin extérieur. Enfin, des travaux de moindre ampleur liés à l'usure naturelle des matériaux ont également été réalisés, comme le remplacement de certains carrelages, la rénovation partielle des peintures et la modernisation des casiers. Pour offrir aux visiteurs une expérience unique et agréable, Prestalis, gestionnaire de l'équipement pour le compte de la Communauté urbaine, a investi dans de nouveaux équipements. Le changement se voit dès l'accueil installé désormais sur le côté à droite de l'entrée pour permettre aux nageurs d'être orientés au mieux dès leur arrivée. Lors de cette mue, le complexe aquatique a également fait le plein de nouvelles activités de soin et de détente.



## Des mesures pour faire face aux risques majeurs

L'activité industrielle ou des phénomènes naturels peuvent être à l'origine d'événements occasionnant des dommages aux personnes, aux biens et à l'environnement. De tels événements ne surviennent pas fréquemment, mais leurs conséquences peuvent être très importantes. La Ville du Havre a élaboré son Plan Communal de Sauvegarde (PCS) afin de faire face aux risques majeurs. Ce plan s'articule avec le dispositif ORSEC, que le Préfet peut activer en cas d'événement d'ampleur exceptionnelle. La Ville a également élaboré un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), qui informe le public sur les risques qui concernent le territoire. En connaissant les phénomènes auxquels il peut être exposé et les consignes pour s'en protéger, chaque citoyen, par son comportement individuel, peut permettre à l'organisation collective des secours d'être la plus efficace.



## La Ville du Havre engagée pour une plage sans déchet plastique

Depuis 2020, la Ville du Havre s'est engagée, en adhérant à la charte « Une plage sans déchet plastique », à appliquer des mesures en faveur de la lutte contre la pollution marine par les plastiques. Cette charte lancée à l'initiative du ministère de la Transition écologique et solidaire et de l'Association Nationale des Élus du Littoral, en partenariat avec l'Ademe et l'ONG Surfrider, a pris la forme de 15 engagements dans les domaines de la sensibilisation du public, la prévention, le ramassage, le nettoyage et la collecte de tri. Depuis, des actions concrètes ont été mises en place par la Ville du Havre.



À titre d'exemple, du 18 mai au 7 juin 2023, le Havre a accueilli une escale du bateau Scylla, de l'association Wings of the Ocean. L'équipage a proposé au public havrais 3 semaines d'animations de différentes formes avec pour objectif de lutter contre la pollution plastique afin de préserver le vivant, notamment dans les océans : nettoyages de plage ou de bords de bassins, présentation du bateau et de la vie à bord, projection de films, exposition.... Les restaurateurs de la plage se sont aussi engagés à mettre en place des mesures en faveur du développement durable.



## Des berges plus naturelles à Montgeon

Le grand lac de Montgeon a fait l'objet de travaux pour rendre plus naturelles ses berges jusque-là totalement minérales. Le lac a donc été curé de sorte à améliorer sa profondeur et par conséquent le maintien d'une épaisseur d'eau lors des épisodes de fortes chaleurs. La vase, l'argile et les silex du fond du lac ont ainsi été utilisés pour former de nouvelles berges, agrandir la petite île et en créer une seconde. Ces nouvelles berges ont permis de recréer un milieu plus naturel avec de la végétation spontanée adaptée au bord de lac. Un suivi de la faune et de la flore a permis de déterminer que ces travaux ont déjà permis aux amphibiens du secteur de venir s'y reproduire, ce qui n'était pas le cas avec les anciennes berges minérales trop abruptes.

# SOLIDARITÉ / SOCIAL / SENIORS





## Le Havre Ensemble

Le projet d'innovation sociale **Le Havre Ensemble** s'est fondé en 2019 sur une approche transversale pour répondre à la fois aux besoins des habitants et à leurs difficultés de la vie quotidienne. Le Havre Ensemble permet de travailler l'accélération de l'innovation sociale dans notre organisation afin de mieux répondre aux changements de société. Il est synonyme d'ouverture sur ce qui nous entoure et sur des enjeux à mener à long terme, telle que le vieillissement de la population, la réussite scolaire des jeunes havrais ou l'épanouissement de la jeunesse. Il permet d'apporter un questionnement nouveau, des réponses nouvelles, et de prendre en charge différemment un besoin social existant ou émergent en faveur des habitants et des usagers.

### Enjeux

Le Havre Ensemble s'est organisé autour d'une double ambition :

- **Sociétale** : donner à tous les havrais des moyens pour s'épanouir individuellement et collectivement, pour « faire société »
- **Sociale** : donner à ceux qui sont en difficultés des moyens pour améliorer leur situation dans une logique d'émancipation afin de les aider à conquérir, ou restaurer leur autonomie de vie.

Le projet d'innovation *Le Havre Ensemble* a porté une troisième ambition : **l'innovation**. Que ce soit dans le contenu des actions ou dans ses modalités d'élaboration et de gouvernance, le projet s'est montré innovant, explorant des champs nouveaux pour notre ville, cherchant à répondre de manière nouvelle à des besoins collectifs non ou mal satisfaits.

Quelques actions originales expérimentées avant d'être réalisées :

#### En matière d'accessibilité numérique de nos services

- Une application pour les parents d'élèves (*Klassly*)

#### Qui améliore la vie au quotidien

- Une crèche d'insertion *Jeanne Tranchard*

#### Pour renforcer les partenariats par la mise en réseau

- Un Forum des associations

#### Pour coordonner et structurer des services

- *Accompagnement parent-enfant dans le cadre des parentalités précoces*

#### Pour inclure les personnes les plus vulnérables

- *L'inclusion des enfants porteurs de handicap dans les accueils périscolaires*

#### Pour ouvrir les champs des possibles

- *Des visites patrimoniales dans tous les lieux de culte*

#### Pour promouvoir la santé et contribuer au bien-être de tous

- *Prévention des addictions aux écrans*

#### Pour se donner des chances de réussir

- *Talents havrais*

#### Pour transformer notre approche

- *Facile à Lire et à Comprendre (FALC)*

#### Pour créer du lien social

- *La Maison des Aidants*

### QUELQUES CHIFFRES

**73** actions inscrites en 2019

**53** actions présentes en 2023 dont **28** réalisées à 100%

**39** chefs de projet

**208** participants ont participé aux étapes de construction, de réflexion et/ou de mise en œuvre du plan d'action :

- **94** associations / syndicats / collectifs
- **86** institutions dont **12** Fondations
- **46** privés dont **9** commerces
- **66** habitants / parents/bénévoles/ étudiants

## Une visite 2.0 à la Maison Dahlia

Créée par le Centre communal d'action sociale (CCAS) en 2016, la Maison Dahlia, située à Aplemont, est un espace de démonstration et de prévention gratuit ouvert aux seniors, à leur famille et aux professionnels du maintien à domicile. À l'occasion d'une visite guidée, il est possible de découvrir des astuces pour profiter d'une cuisine aménagée bien pensée, apprécier l'usage et la sécurité d'une douche adaptée, tester le monte-escalier, ou encore recevoir des conseils pour bénéficier d'éclairages permettant des déplacements sûrs, même la nuit. Pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer, ou pour les curieux, le CCAS a développé une visite virtuelle, accessible sur ordinateur, smartphone ou tablette, qui permet de voir tous les équipements présents au sein de la Maison Dahlia via deux types de parcours. Le premier est en visite libre pour une exploration de la maison pièce par pièce. Le second, en auto-diagnostic, vous permet d'identifier des aides techniques utiles face à certaines fragilités (basse vision, difficulté de mobilité...). Pour une immersion totale ? La Maison Dahlia dispose d'un casque de réalité augmentée pour embarquer dans une visite commentée d'une durée pouvant varier de 20 à 45 minutes. Ce dispositif permet de découvrir librement toutes les solutions proposées au sein de la Maison Dahlia, pour sécuriser et améliorer le confort au sein de votre logement.



## Journée internationale des droits des femmes



Le 8 mars, la Journée internationale des droits des femmes met en lumière les enjeux de l'égalité entre les sexes et de l'inclusion pour faire évoluer les esprits au travail comme dans la vie quotidienne : accès aux sports, mobilité, lutte contre les violences... De nombreux thèmes reflètent le potentiel d'amélioration de la condition féminine. Du 2 au 22 mars 2023, une trentaine d'événements ont été proposés sur le territoire communal : exposition, spectacles, ateliers, rencontres, jeux, self-défense, interventions réservées aux publics scolaires ou aux seniors. Les rendez-vous se sont adressés aux femmes et à tous ceux qui souhaitent contribuer à relever le défi de l'égalité.

Les 2 et 7 mars 2023, un groupe d'échange entre parents a abordé ainsi l'une des causes de l'inégalité, celle de l'éducation des filles et des garçons. Durant tout le mois, l'exposition multimédia « Identités remarquables » réalisée par les lycéens de Jules Siegfried a invité à découvrir des femmes du monde, des femmes de lettre, des femmes. Parmi les femmes remarquables, la présentation inédite de Jeanne Tranchard, le 9 mars 2023, au conservatoire Arthur Honegger : le parcours de cette Havraise engagée, à la fois sage-femme, résistante et élue, a été mis en lumière par un groupe d'étudiants en Master d'histoire de l'Université Le Havre-Normandie. Tout au long du mois, la Fabrique des quartiers sud a proposé elle aussi une exposition d'œuvres de femmes du quartier.



## Le Forum des associations



Le Forum des associations est revenu le dimanche 10 septembre 2023. À cette occasion, les havrais ont pu rencontrer les associations de la ville. Avec plus de 2000 associations sur son territoire, la Ville du Havre est l'une des villes les plus engagées dans la vie associative. Le Forum des associations est l'action phare du projet d'innovation sociale porté par la politique publique Le Havre Ensemble. Il a accueilli près de 6400 visiteurs en 2022. Cette année, plus de 200 associations ont donné rendez-vous pour présenter leurs activités et proposer des animations permettant de découvrir la richesse associative havraise. Elles ont été regroupées

autour de quatre villages thématiques : action et insertion sociale ; défense des droits et des causes ; culture, patrimoine et arts vivants ; sport, jeunesse et loisirs.

La Ville du Havre est le premier interlocuteur pour les demandes de bénévolat. Pour découvrir tous ces types de bénévolats, un événement a été organisé au pôle Simone Veil le 5 décembre 2023, à l'occasion de la Journée mondiale du bénévolat et du volontariat. Une exposition photographique a également été présentée pour valoriser par l'image la participation des bénévoles aux divers événements de la Ville.



## Un programme sport-santé pour remettre en forme les aînés fragiles

Afin d'aider les seniors havrais à prendre soin de leur santé, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose désormais le programme Sport Santé Seniors qui s'adresse en particulier aux retraités fragilisés par des affections de longue durée (ALD) avec des limitations légères à modérées. Si le but de cette action est de maintenir ou d'améliorer la santé physique des personnes âgées porteuses d'ALD, les objectifs poursuivis sont multiples. Il s'agit également d'accompagner les seniors dans leur pratique sportive au quotidien, et de les orienter vers une activité physique adaptée

correspondant à leur profil. Ce programme permet aussi la création de lien social pour ses participants, ce qui stimule, en plus de la forme physique, la santé mentale et le bien être des seniors. Accessible à tous, y compris aux non Havrais, le coût de ce programme est indexé à la tarification sociale du CCAS.





## Des solutions pour l'habitat des seniors

Grâce à son approche globale du bien vieillir, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) contribue à la diffusion de solutions pour permettre aux seniors de bien vivre, en autonomie, à leur domicile ou, si nécessaire, dans une résidence qui répond à leurs besoins. Le Pôle Bien Vieillir du CCAS a construit son action autour de cette évidence d'un public hétérogène qu'il est susceptible d'accompagner tout au long de sa vie de senior : du jeune retraité en forme qui souhaite se constituer un nouveau réseau jusqu'à la personne en fragilité. Le rôle du CCAS est de prendre la main là où les structures de droit commun, dites « classiques », ne sont plus adaptées aux besoins de ses bénéficiaires. Il apporte alors son expertise et ses dispositifs spécifiques en vue de faciliter et prolonger l'autonomie. En réfléchissant le plus en amont possible, il est possible de prévoir de rester à son domicile et d'anticiper des travaux d'aménagement ou bien, si le logement est difficilement adaptable, de déménager. Le CCAS et ses experts informent sur l'adaptabilité de votre logement. Le Pôle peut donc être assimilé à une toile de services et un réseau auxquels les seniors, ainsi que leurs proches et aidants, peuvent recourir au moment le plus opportun pour eux.



## La ville œuvre contre l'isolement des seniors

Le centre communal d'action sociale est engagé depuis plusieurs années dans le repérage des personnes âgées isolées, et travaille en étroite collaboration avec le tissu associatif havrais afin d'offrir des conditions de vie favorables au vieillissement. On parle d'isolement des aînés lorsque la personne âgée a des relations durablement insuffisantes dans leur nombre comme dans leur qualité. Certains événements ou situations peuvent entraîner subitement ou progressivement un repli sur soi et la perte des liens sociaux. C'est pour éviter ces situations que le CCAS a proposé avec ses partenaires toute une offre de lutte contre l'isolement : Domicilivres, un service gratuit de portage de livres à domicile ; Mon Rendez-vous numérique, des séances personnalisées pour aider les personnes fragilisées à rester connectées et à garder



une vie sociale ; Dynseo, un service autour de la stimulation de la mémoire ; les neuf clubs des aînés et Bénévolat courtoisie qui permet à un bénévole et une personne isolée de se retrouver régulièrement, sortir, parler ou cuisiner ensemble. Il est aussi important de rappeler que le CCAS tient un registre nominatif recensant, sur la base du volontariat, les personnes âgées isolées et les personnes en situation de handicap et/ou souffrant de problèmes de santé. Ce registre peut être déclenché en cas de risques exceptionnels, et notamment de canicule. Il permet alors à la Ville du Havre d'appeler les personnes inscrites pour vérifier qu'elles se portent bien et, si besoin, leur apporter conseils et aide.



## Le conseil juridique pour tous



La Journée nationale d'accès au droit du mercredi 24 mai 2023 était l'occasion de présenter la Maison de Justice et du Droit, structure d'accueil, d'écoute, d'orientation et d'information pour toutes les questions juridiques. Chaque citoyen peut, à un moment ou à un autre de sa vie, se poser des questions sur le plan juridique : nuisances de voisinage, projet de divorce, violences intrafamiliales... Depuis 2000, et dans le cadre de la politique d'accès au droit mise en place par le ministère de la Justice en partenariat avec la Ville du Havre, la Maison de Justice et du Droit est là pour accueillir et aider les victimes, et informer gratuitement

les usagers de leurs droits et de leurs devoirs. Chaque année, les habitants du ressort du tribunal judiciaire du Havre ayant besoin d'un renseignement juridique sont accueillis dans ses murs ou lors des permanences organisées dans les quartiers. En revanche, la Maison de Justice et du Droit n'intervient pas lorsqu'une procédure judiciaire est déjà enclenchée mais elle peut aider les parties prenantes à comprendre une décision de justice. Basée dans le quartier de Caucriauville, la plateforme d'accès au droit bénéficie de bureaux dans lesquels sont proposées des permanences d'auxiliaires de justice et d'associations spécialisées : avocats (droit général, droit du travail), notaires, commissaires de justice (anciennement huissiers), conciliateurs de justice, médiateurs (centre de justice amiable en matière familiale), juristes spécialisés (droit à la consommation, logement, famille, étrangers, pénal, violences conjugales...).



## Une rentrée en forme pour les seniors

Pour garder la forme, le CCAS a proposé aux seniors de nombreuses activités sportives, tantôt douces (Pilates, yoga, aquagym, stretching...) ou plus dynamiques (badminton, escalade, marche nordique dynamique...). Au programme, des cours d'anglais, de théâtre, mais aussi de peinture et dessin ont été organisés. Parmi toutes ces propositions, il était possible de choisir trois activités par saison. Les plus fragiles, touchés par des affections de longue durée avec des limitations légères à modérées, ont pu bénéficier du stage Sport Santé Seniors qui permet d'améliorer la santé physique, mais aussi de maintenir le lien social et, par extension, le bien-être. Grâce



à ses différents formats, la programmation senior du CCAS était accessible à tous, y compris en termes de budget puisque le coût individuel des activités et des stages était calculé en fonction du revenu fiscal. Les ateliers de prévention (équilibre, mémoire, Code de la route) étaient quant à eux gratuits.



## La Semaine bleue

La Semaine bleue, dédiée aux retraités et aux personnes âgées, est revenue du 13 au 20 octobre et a mis la curiosité à l'honneur. Organisée par le Centre Communal d'Action Sociale et de nombreux partenaires engagés auprès des seniors, la Semaine bleue est un rendez-vous incontournable pour découvrir de nouvelles activités, occuper son temps libre ou se rencontrer. Dans cette nouvelle édition, les thématiques étaient très variées et se sont déroulées dans 46 lieux dans la ville, notamment grâce aux partenaires. Plus de 80 rendez-vous gratuits, ou à des tarifs accessibles, ont été organisés.



## La journée nationale des aidants

Organisée le 6 octobre 2023 par le Centre Communal d'Action Sociale en partenariat avec des associations et institutions du territoire, la Journée nationale des aidants était un moment privilégié pour échanger et participer à des animations. Soutenir un parent, accompagner un conjoint dans la maladie, épauler un ami en situation de handicap... aujourd'hui en France, onze millions de personnes donnent de leur temps à un proche en perte d'autonomie pour accomplir tout ou une partie des actes ou activités de la vie quotidienne, du fait de l'âge, de la maladie ou d'un handicap. Chaque année, la journée du 6 octobre leur est consacrée. Au Havre, elle permet de s'informer sur les droits et les aides existantes, d'échanger sur les difficultés et d'évoquer les solutions possibles auprès d'une trentaine d'associations. À cette occasion, le Simone-Veil a organisé des ateliers « bien-être » animés par des étudiantes du lycée Jeanne d'Arc, ainsi que des séances de réflexologie. La journée s'est prolongée à la Maison de l'Étudiant où la Compagnie Vol de Nuit a joué la pièce de théâtre « Mathilde, Jacques et les autres ».



## La Quinzaine du handicap

Du 13 au 29 octobre 2023, la Ville du Havre et ses partenaires ont proposé une programmation riche et variée pour aborder la thématique et la diversité des handicaps. Localement, un réseau puissant d'associations a permis de répondre individuellement et collectivement à la plus grande partie des questions que pose le handicap. La Ville adopte une posture volontariste en vue d'accompagner et de favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap, quel que soit leur âge : accessibilité aux services municipaux, équipements à disposition, formation des personnels, information des



personnes concernées (accessibilité du site internet, traduction du magazine municipal en braille, par exemple). Si les personnes en situation de handicap peuvent s'appuyer sur le réseau de partenaires et de ressources à leur disposition, une véritable inclusion passe avant tout par la manière dont leurs concitoyens les considèrent et les accueillent dans l'espace public au quotidien. C'est pourquoi la Quinzaine du handicap a proposé une programmation largement ouverte afin de permettre à tous de se retrouver et de mieux se comprendre. De nombreuses actions, majoritairement gratuites, ont été proposées durant la Quinzaine sur tout le territoire.

### Focus

**317** enfants en situation de handicap inscrits à un ou plusieurs temps d'accueil (périscolaire matin/soir/mercredi, temps méridien et/ou vacances scolaires) dont

**249** enfants en situation de handicap inscrits à la restauration scolaire.

**90** contes de Noël distribués auprès d'enfants en situation de handicap.



## Tous mobilisés contre les violences faites aux femmes

Autour du 25 novembre, Journée pour l'élimination des violences faites aux femmes, des moments d'échanges et de sensibilisation se sont déroulés dans les Fabriques. Toute l'année, le réseau de partenaires locaux est mobilisé pour aider les femmes à sortir du cycle de la maltraitance. Contre ces violences, des interlocuteurs et des dispositifs existent pour libérer l'écoute des victimes, s'informer, dénoncer et stopper les cycles des violences qu'une femme peut endurer. Ils sont localement regroupés au sein du réseau qui lutte contre les Violences Intrafamiliales (VIF). Du 9 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2023, les Fabriques ont organisé et accueilli une série de rendez-vous permettant de contextualiser et d'échanger autour des violences faites aux femmes : lectures, spectacles, ateliers de médiation corporelle et de bien-être, film débat, visite guidée d'exposition ou encore rencontre sur la citoyenneté. Certaines de ces animations ont été réservées aux adultes et d'autres aux seules femmes.

FAMILLE / ÉDUCATION / VIE QUOTIDIENNE





# Pour une éducation partagée

## Contexte

La Ville du Havre a inscrit l'éducation au cœur de sa politique, en lui consacrant une part importante de son projet social *Le Havre Ensemble*. Elle multiplie les propositions éducatives émanant d'une coopération rapprochée entre parents et professionnels de l'éducation et de l'action sociale. Leur finalité est l'épanouissement et la réussite de l'enfant.

Le **Projet Éducatif Territorial** (PEDT) définit la démarche permettant de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école. Pour favoriser le développement de leur esprit critique et leurs capacités d'innovation, l'accès aux sciences et aux technologies, la Ville contribue à l'épanouissement des élèves grâce à un Parcours Culture Scientifique, Technologique et Environnementale (PCSTE) autour de 5 thématiques déclinées en 18 modules (pour 29 classes, chacune des classes étant inscrite sur un des modules composés de 3 à 4 ateliers).

Le **Parcours culture scientifique, technologique et environnemental** fait découvrir ou redécouvrir aux élèves de la maternelle jusqu'au CM2 la richesse des activités du **territoire havrais** dans le domaine des sciences, des technologies (robotique), de la biodiversité, de l'économie circulaire et l'écocitoyenneté, de la transition énergétique et de la découverte de la Seine à la mer. Le festival scientifique « Sur les Épaules des Géants » constitue une offre supplémentaire d'ateliers scientifiques de dimension nationale voire internationale. Le festival Spot Nature qui se déroule aux Jardins suspendus offre également aux écoles une vingtaine d'ateliers aux classes du Havre.

## Objectifs

- Stimuler la curiosité des enfants pour découvrir et comprendre l'environnement naturel, technologique et scientifique qui les entoure ;
- Permettre à chacun de devenir un citoyen éclairé, responsable et acteur de son territoire.

## Actions

- **Aires écologiques éducatives** : L'objectif de ces aires est de confier la gestion écologique des espaces naturels concernés dans une logique d'éducation où les élèves sont acteurs de cette gestion.
- **Défi scientifique** : Réalisation d'un Objet roulant et mini-compétition.
- **Sensibilisation aux économies d'énergie** : Accompagnement dans le cadre des travaux de réhabilitation énergétique des écoles. Différents projets et de nombreux ateliers : exposition sur "L'école de demain", atelier sur le lombricompostage, atelier sur la biodiversité marine, plantation d'un arbre, atelier "L'arbre du Climat", animations sur les éco-gestes, projet Mer & Sciences, projet Mon Jardin à l'école...

## QUELQUES CHIFFRES

PCSTE :

**80 ateliers**

organisés en  
18 modules  
et 5 grandes  
thématiques :

transition énergétique,  
biodiversité, de la  
Seine à la Mer, les  
nouvelles technologies,  
l'économie circulaire  
et l'éco-citoyenneté,

**29 classes**

**inscrites**, soit  
700 élèves

Sur les Épaules

des Géants :

**35 classes**

Festival Spot-Nature :

**30 classes**

Ateliers sur

les Éco-gestes :

**64 classes**

Environ **5800**

**élèves** ont ainsi  
bénéficié d'une  
activité scientifique,  
technologique ou  
environnementale  
(allant de 1 à 10 ateliers  
sur l'année) proposée  
par la Ville du Havre



# Les cités éducatives, une ambition commune pour les jeunes des quartiers défavorisés

## Contexte

Les *Cités éducatives* lancées en 2019 par l'État sont co-pilotées par l'Éducation nationale, la préfecture et la Ville du Havre. Deux territoires ont été choisis parce qu'ils cumulent des indicateurs préoccupants en termes de précarité, résultats scolaires et vie du quartier.

La démarche des cités éducatives poursuit l'objectif qui vise à promouvoir l'éducation artistique et culturelle en favorisant des actions en lien avec des structures culturelles existantes du territoire. Le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC) de l'élève repose sur 3 piliers : l'acquisition de connaissances, la pratique artistique et la rencontre, avec les œuvres et les artistes.

Avec la Cité éducative, les partenaires s'engagent à concentrer des efforts et des moyens sur un territoire pour :

- donner l'envie et les clés aux enfants, aux jeunes et aux parents pour réussir leur scolarité, réussir au quotidien et réussir leur vie ;
- rendre le territoire de la Cité éducative plus attractif : donner envie aux familles de scolariser leurs enfants dans les écoles ou donner envie aux associations de proposer de nouvelles activités ;
- renforcer la coopération entre les adultes qui interviennent auprès des jeunes et des enfants.

## Actions

Des actions s'articulent autour d'axes et d'ambitions prioritaires communs aux territoires faisant face à des défis éducatifs qui interviennent dans de multiples champs (culture, loisirs, sport, numérique, santé et environnement) afin d'améliorer le cadre de vie au quotidien.

**Des jardins partagés à l'école Valmy** permet aux élèves et à leurs parents de découvrir la nature et leur environnement. Les élèves ont aménagé un jardin potager à l'école. Les enseignants sont formés à la permaculture et à l'entretien des jardins. Les élèves entretiennent et récoltent leurs fruits et légumes toute l'année. Les parents participent pendant les vacances. Le potager est utilisé par les enseignants pour les disciplines scolaires. Par exemple, en sciences et en français. Des ateliers de cuisine sont organisés pour découvrir les goûts et les saveurs.

**Les jeunes de Trait d'Union dans la Cité !** Les jeunes des collèges des quartiers Nord sont accueillis au sein de l'association. Ils participent quelques jours à la vie associative. Ils ont mis en place un potager au collège Henri Wallon.

**Le jardin pour créer du lien** permet aux enfants du Pôle Molière et à leur famille de découvrir la nature et son environnement. Ils ont mis en place 4 bacs de cultures sur les terrasses du bâtiment, participent à la construction d'un chemin végétal à l'école maternelle pour ouvrir l'école aux parents.



## QUELQUES CHIFFRES

### HAVRE NORD :

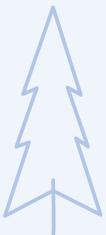
**3 422** enfants de 3 à 16 ans scolarisés

dans les 15 écoles maternelles et élémentaires, publiques et privées, et 3 collèges et les lycéens ;  
**42 actions**

### HAVRE SUD :

**2 150** enfants scolarisés de 3 à 16 ans,

dans les 10 écoles maternelles et élémentaires, publiques et privées, et 2 collèges ;  
**44 actions**





## Des espaces et des moments pour lire avec son enfant

Avec Lis avec moi, la politique de lecture publique s'enrichit pour favoriser le partage parents/très jeunes enfants autour du livre et des histoires. Le moment de partage d'une lecture à voix haute n'est pas toujours là au quotidien, alors même que les enfants sont réceptifs et sensibles à cet échange oral et visuel, et ce dès les premiers mois. Pour aider les parents ou grands-parents à entrer dans cette dimension intime et à choisir les bons supports, une nouvelle action a vu le jour. Les rencontres Lis avec moi se déroulent dans de multiples lieux, où un espace de lecture est mis en place avec tapis, albums illustrés, coussins, petits jeux de manipulation. Le principe est

simple : des lecteurs adultes accueillent enfants et parents, et les accompagnent dans la découverte des livres et du plaisir de la lecture partagée. Aussi petit soit-il, l'enfant choisit son album et le lecteur avec lequel il a envie de lire. Pendant son temps de lecture, l'enfant peut jouer, écouter les histoires, aller et venir, avoir un jouet ou un doudou. Le très jeune enfant, jusqu'à 5 ans, ressent des émotions, entre dans l'imaginaire et devient ainsi lecteur. Le 28 mars 2023, l'auteure jeunesse Jeanne Ashbé et le psycholinguiste Evelio Cabrejo Parra ont dialogué autour des questions que les parents se posent : que lire avec bébé ? Comment s'y prendre ? À quels moments ? Et pourquoi ?

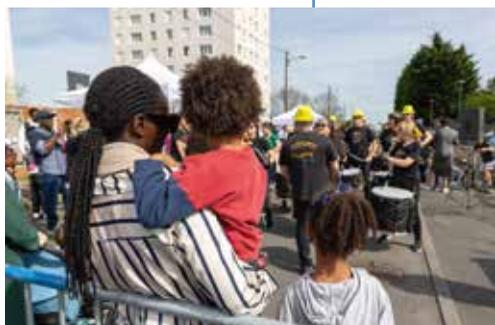


## Le Forum job d'été

La Ville du Havre s'est inscrite dans l'opération du Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ) Normandie et a organisé un forum dédié aux jobs d'été le jeudi 13 avril 2023 à l'Hôtel de Ville. Une trentaine de professionnels du bassin havrais issus de divers secteurs d'activités ont été présents afin de rencontrer leurs candidats potentiels. Les jeunes ont également pu trouver sur ce forum une liste des offres à pourvoir sur le territoire havrais. La nouveauté de cette édition 2023 a résidé dans l'apparition d'un pôle Conseil en image : sur ce stand, des élèves du lycée Jeanne d'Arc étaient présents pour conseiller les jeunes sur leur image et effectuer des prestations de coiffure et de maquillage sur les volontaires.



## Un Air de famille



*Un Air de famille* était de retour du 2 au 14 mai 2023. Fort d'une programmation toujours plus riche et diversifiée, cet événement incontournable du Havre a eu pour objectif de créer ou renforcer les liens entre les parents et leurs enfants. La vie est parfois un jeu. C'est pourquoi, pour l'édition 2023, *Un Air de famille* a choisi une thématique simple mais drôlement importante : jouer en famille. Le jeu est un outil essentiel dans les fondements des relations parents-enfants. Il est universel et permet de créer un lien positif au sein des foyers mais aussi il développe l'apprentissage des plus petits. Dans le cadre de cet événement, inscrit dans la politique publique Le Havre Ensemble,

la Ville du Havre, les Fabriques, les crèches, les associations liées à la petite enfance ont proposé une large programmation se déroulant sur tout le territoire. Toutes les structures et partenaires de l'événement se sont mobilisés pour offrir plus d'une centaine d'activités à faire en famille. La santé était aussi de la partie avec des ateliers et des séances de jeu centrés autour du langage.

## La fête de l'Europe à l'heure de l'amitié franco-allemande

Le 9 mai, le jumelage entre Le Havre et la ville de Magdebourg a servi de terreau à la célébration de l'Europe. Partout en Europe, cette date est l'occasion de célébrer les liens et valeurs qui unissent 27 pays, a fortiori depuis l'intensification du conflit russo-ukrainien. Au Havre, c'est aussi l'anniversaire du partenariat engagé depuis 2011 avec la ville saxonne de Magdebourg, parfaite allégorie de relations amicales qui ont su tenir éloignés les conflits qui opposent les nations européennes jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Le rapprochement avec Magdebourg repose sur les points communs entre deux villes de taille similaire, toutes deux reconstruites après-guerre. Des initiatives transfrontalières ainsi que l'engagement de l'association Le Havre-Magdebourg ont contribué à la vitalité des échanges entre les villes jumelées. Du 13 au 16 avril 2023, par exemple, musique et linguistique étaient au programme du déplacement en Allemagne d'une délégation havraise d'élèves des classes de flûte du conservatoire Arthur Honegger. Les Grands Salons de l'Hôtel de Ville ont accueilli une table ronde qui a permis aux participants français de témoigner de cette expérience. D'autres temps de partage ont eu lieu autour des enjeux des échanges pour les jeunes générations, ainsi que pour présenter l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) et son Fonds citoyen. Un concert par les flûtistes du Conservatoire a clôturé la manifestation.



## Partir en livre

Dans le cadre de sa politique publique Lire au Havre, la Ville du Havre s'est associée au Centre national du livre (CNL) et à plusieurs partenaires locaux pour proposer Partir en livre, une grande fête du livre de jeunesse qui s'est déroulée dans toute la France du 22 juin au 23 juillet 2023. Au Havre, la 9<sup>e</sup> édition du festival a eu lieu les 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2023 au square Saint-Roch et a mis à l'honneur des instants littéraires, sur le thème de la liberté. Le concept était simple : faire sortir le livre des étagères des bibliothèques en allant à la rencontre des enfants lors d'un moment convivial et festif. Pendant deux jours, le square Saint-Roch a invité les Havrais à passer un moment privilégié pour lire, prendre goût à la lecture, écouter ensemble des histoires, se rencontrer et partager. Lectures, danse, ateliers créatifs, spectacles d'improvisation, ateliers philo, fresque participative, jeux... avec des autrices-illustratrices ont été organisés.



## La traditionnelle Fête de la mer



Le quartier Saint-François a accueilli les samedi 2 et dimanche 3 septembre 2023 la Fête de la mer. Lors de cette édition, 38 associations et institutions ont été représentées au sein du village, dont le MuMa, les musées d'Art et d'Histoire, le Muséum d'histoire naturelle, le LH Port Center et la Halle aux Poissons. La bénédiction de la mer et des marins, organisée par le comité des fêtes de la mer, a débuté, comme chaque année, par une messe à l'église Saint-Joseph, suivie de la bénédiction dans l'avant-port.



## Le Havre accompagne les parents et les enfants



Depuis mars 2023, la Fabrique Louis Blanc accueille un dispositif national gratuit destiné aux parents ou futurs parents pour répondre à leurs besoins d'informations et d'accompagnement depuis le quatrième mois de grossesse jusqu'à l'entrée en maternelle de l'enfant. En toute confiance, les questions sur l'évolution de l'enfant, les bonnes pratiques à adopter, les comportements avec bébé ou au sein du couple donnent lieu à des conseils personnalisés ainsi qu'à des retours d'expérience des participants. Originellement prévu pour les 1 000 premiers jours incluant la grossesse à partir du quatrième mois jusqu'aux deux ans de l'enfant, le dispositif au Havre s'étend jusqu'à l'entrée à l'école.

Situé au 76 rue Saint-Jacques, « Le 76 » propose un accompagnement et un soutien aux parents d'adolescents ainsi qu'aux parents ayant un enfant en situation de handicap. Une équipe de trois agents, tous volontaires, anime ce lieu. L'un des objectifs de la structure est l'accompagnement des parents dans le maintien du lien d'attachement avec leur enfant/adolescent. Afin d'offrir un espace d'accueil, d'écoute, de soutien et d'échanges pour les adolescents et leurs parents, la Ville du Havre propose des animations chaque semaine dans ce lieu : sorties, ateliers, rencontres individuelles ou thématiques, avec des propositions corrélées aux besoins exprimés... Grâce à la documentation présente et au réseau partenarial qui y gravite, cette adresse est un lieu d'informations et de ressources dédié à l'entretien du lien familial.

## Noël au Havre 2023

Du 1<sup>er</sup> décembre 2023 au 7 janvier 2024, la Ville du Havre a embarqué les Havrais pour un voyage féérique au cœur de la magie de Noël. Un périple qui a mené aux quatre coins de la ville pour vivre des fêtes de fin d'année toujours plus inattendues. Parmi les incontournables de Noël, la grande roue, le carrousel du Père Noël, le traditionnel marché de Noël, le traîneau du Père Noël et la parade blanche ont fait leur grand retour. Sans oublier l'exposition de Noël et son conte pour enfant, sur le thème des Jeux Olympiques en immersion dans le Paris de 1924. Du vendredi 15 au dimanche 17 décembre 2023, Normandie Métiers d'Art a présenté son Salon des



Métiers d'Art seinomarin au Magic Mirrors. Noël, c'est aussi une période essentielle en matière de partage et de solidarité. Ainsi, le samedi 2 décembre 2023, un concert caritatif a été organisé par le CEM dans le cadre du festival Les Rockeurs ont du Cœur. Cet événement avait une particularité : en guise d'entrée, le public était invité à venir avec un jouet neuf à offrir aux enfants des familles les plus démunies. Du côté des Fabriques, des ateliers créatifs, des pauses gourmandes, des spectacles, des lectures de contes dans les Relais lecture étaient organisés.



## Des rencontres thématiques dans les quartiers

L'accès à la culture est un enjeu majeur pour promouvoir l'inclusion et l'épanouissement des habitants. Cela s'applique à tous les quartiers de la ville, et notamment dans les Fabriques où des initiatives se développent. Pour cela, plusieurs d'entre-elles organisent des rencontres et des temps d'échanges avec l'objectif de faire vivre la culture dans les quartiers du Havre. En collaboration avec des associations et structures du territoire (Cœur et Santé, Émergence, le comité des fêtes Haut-Graville, l'EHPAD Les Escales, la police nationale, l'association Réseau Échanges Cultures, le CCAS...), les rendez-vous abordent des thématiques variées en lien avec la culture, mais pas seulement. Vivre ensemble, histoire, santé mentale, développement personnel, alimentation, psychologie sociale et bien-être sont autant de sujets proposés lors des rencontres. Chaque temps d'échange se termine par un moment convivial permettant aux participants de poser leurs questions. En 2023, treize rencontres thématiques ont été proposées aux habitants du territoire concerné, réunissant plus de 300 personnes.



## Deux aires éducatives écologiques



Avec le soutien de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), deux aires éducatives écologiques ont été mises en place lors de la rentrée scolaire 2022-2023 afin d'être confiées à des élèves d'écoles havraises. Accompagnés par leurs enseignants et par le service Environnement de la Ville du Havre, les élèves ont pu découvrir les aires et commencer leur travail de connaissance avec une phase de diagnostic, qui leur a permis d'identifier les espèces présentes, mais également les menaces et les enjeux liés à chaque milieu. L'année a ensuite été rythmée d'interventions en classe et sur le terrain pour aborder différents sujets comme

le cycle de vie, la classification du vivant ou encore l'éco-citoyenneté. L'objectif était de découvrir la richesse de la nature autour de chez soi, et de s'y intéresser pour développer l'envie de la protéger. Les élèves ont terminé l'année scolaire avec la mise en œuvre d'actions choisies par eux-mêmes pour préserver la biodiversité des sites naturels concernés. Ces actions ont permis d'obtenir le label de l'OFB pour l'aire éducative marine de la plage avec les CM1-CM2 de l'école E. Herriot et pour l'aire éducative terrestre des côteaux calcaires de Caucriauville avec l'école Jehan de Grouchy II. A la rentrée scolaire 2023-2024, le flambeau a donc été passé à la classe suivante, qui pourra constater d'ici un an les effets des actions mises en place cette année et poursuivre avec de nouvelles actions en faveur de la biodiversité. Une nouvelle aire éducative terrestre a également été créée avec des CM2 l'école Stendhal au parc des falaises du Havre.



## Rues aux enfants, rues pour tous

La Fabrique Augustin-Normand s'inscrit depuis plusieurs années dans un dispositif national « Rues aux enfants, rues pour tous ». L'idée est de créer un espace inédit d'activités ludiques, sportives, créatives en plein air, pour que les habitants et les enfants découvrent leur quartier différemment. Habitants, riverains, petits et grands, ont été invités à profiter de ce moment de détente et à venir jouer librement, en toute sécurité et en toute tranquillité. Le temps d'une journée, la rue Jean Vilar à Caucriauville a laissé place à des jeux, des échanges et des animations



## Quartiers en fête

Du 27 mai au 1<sup>er</sup> juillet 2023, de nombreuses animations et événements festifs ont été proposés par les Fabriques, dans tous les quartiers de la ville. Coconstruites avec les partenaires et les habitants, ces manifestations étaient ouvertes à tous et ont proposé une programmation variée : initiations sportives, ateliers créatifs, expositions, spectacles... Les temps forts n'ont pas manqué pas pour passer un bon moment, près de chez soi.

Par exemple, la fête du Centre Ancien qui a mis la nature et l'environnement à l'honneur en 2023, a été l'occasion pour le public de participer à de nombreuses animations autour de la découverte de la faune des jardins, de la biodiversité, des rapaces, du compost, de la propreté citoyenne etc. L'organisation avait de son côté mis en place des actions pour réduire l'impact de l'évènement, au niveau du repas, des modes de transports pour venir à la fête, de la gestion des déchets sur le site ou encore de la diffusion des bonnes pratiques pour les exposants.





## Les conseils de quartiers

Le mois d'octobre 2023 a marqué le retour des conseils de quartiers. Initiés dès 1995 par la municipalité, ces derniers s'inscrivent dans une stratégie globale de développement de la démocratie de proximité. Véritables moments d'échanges, les dix-huit conseils de quartier ont rassemblé habitants et élus pour faire le point sur les projets de la Ville. Ce moment privilégié a aussi été l'opportunité de discuter des enjeux de la vie du quartier et d'échanger autour des préoccupations du quotidien de chacun. Ouvertes à tous, en accès libre, ces réunions sont un véritable relais entre les habitants et la municipalité.

# SPORTS & LOISIRS





# Jardiner au Havre

## Contexte

La présence de Nature en ville est souvent associée à l'activité de jardinage. Que ce soit pour jardiner à des fins ornementales avec les jardins de rue, productives avec les jardins familiaux, sociales avec les jardins partagés ou environnementales avec les initiatives de permaculture et de tiers-lieux, l'implication des Havrais est grandissante aussi bien sur l'espace privé que sur l'espace public. Les enjeux autour de ces activités sont donc d'accompagner au mieux les initiatives privées de sorte à assurer une cohérence de l'ensemble des actions, la bonne gestion de l'espace public, la connexion à la nature mais également la préservation et le développement du patrimoine naturel.

## Objectifs

- Accompagner les initiatives privées sur l'espace public
- Conseiller les Havrais sur les pratiques de jardinage pour préserver le patrimoine naturel
- Permettre aux Havrais de pratiquer une activité de jardinage selon ses centres d'intérêt
- Animer un réseau du jardinage au Havre

## Actions

- Évolution du dispositif Verdissons Le Havre
- Gestion des jardins familiaux
- Animation du réseau de jardins partagés
- Jardin écologique de démonstration de la maison Dahlia
- Création d'une rubrique sur la plateforme cartographique du Havre GeoLH pour que chaque havrais puisse visualiser les possibilités de jardinage à côté de chez lui

### QUELQUES CHIFFRES

**38** jardins  
partagés actifs

**150** jardins  
de rue réalisés

**62** pieds  
d'arbres fleuris

**14** jardins  
familiaux



## Les 15 km du Havre



La célèbre course sportive et caritative, les 15 km du Havre, était de retour le 12 mars 2023 pour célébrer sa 40<sup>e</sup> édition. Depuis 40 ans, l'association Oasis (Organisation d'animations sportives interclubs service) organise cet événement sportif lui permettant de poursuivre ses actions en faveur du bien-être des personnes en situation de handicap. L'association a participé à la sponsorship des Jeux de l'Avenir Handisport (le plus grand rassemblement de jeunes sportifs handicapés moteurs, visuels et auditifs de France), de trois athlètes pour les JO

de Séoul et d'un athlète pour les JO de Londres. Ouvert à tous, licenciés ou non, cet événement voit s'élancer chaque année plus de 500 participants depuis la place de l'Hôtel-de-Ville, à la conquête des rues et du littoral havrais. Avec plusieurs formules : 15 km course, 5 km course et 5 km marche, les 15 km du Havre s'adressent au plus grand nombre, sportifs confirmés ou moins chevronnés.

## Bougez avec le printemps

En salle, en plein air ou au bord de la mer, les dispositifs gratuits de la politique publique Le Havre en forme aident les Havrais à mettre les pieds dans les baskets, quel que soit leur âge et leur degré d'activité. Le Havre en forme encourage toute l'année l'activité physique ou sportive dans la vie quotidienne en mettant en place diverses actions gratuites et accessibles à tous, déclinées autour de trois principes simples : bouger, partager, découvrir. Durant les vacances de printemps, les parents ont eu la possibilité d'inscrire leurs enfants de 6 à 17 ans pour des stages gratuits de découverte de nouvelles disciplines sportives.

En 2022, plus de 2500 enfants se sont inscrits lors des sessions de printemps, d'été ou d'automne de Découvrez le sport. Durant cinq jours, pendant les vacances, les enfants ont pu s'initier aux disciplines de leur choix : athlétisme, basket-ball, billard français, escrime, gymnastique, handball, karaté, lutte, multisports aquatiques, patinage, roller, rugby, tennis, tennis de table, voile habitable, voile, volleyball.



## Les Voiles Étudiantes du Havre

La 13<sup>e</sup> édition des Voiles Étudiantes du Havre s'est déroulée les 25 et 26 mars 2023. Cette année, la course a mis en jeu un trophée Terre pour ceux venus encourager leur école mais qui n'avaient pas le pied marin. Sur l'eau ou sur terre, ce sont les plus rapides qui ont été les grands gagnants ! Au total, 280 étudiants ont participé à l'aventure. Au fil des années, la course est devenue culte dans le milieu étudiant. Cette 13<sup>e</sup> édition des Voiles Étudiantes du Havre powered by EM Normandie (organisée par la Ligue de Voile de Normandie, accompagnée de son partenaire officiel l'École de Management de Normandie et le soutien de la ville du Havre) a fédéré cette année 48 équipages issus d'écoles de toute la France.



## Le jardinage, ça s'apprend



Jardiner, cultiver, se faire plaisir visuellement. Tout peut commencer par de petits gestes, bien placés et au bon moment. Pour nous en convaincre, la bibliothèque Anne de Graville a pris l'initiative de tout faire pour accompagner, former et informer le jardinier qui sommeille en chacun de nous. Du 1<sup>er</sup> mars au 1<sup>er</sup> avril 2023, le programme d'animations Jardiner naturellement invite à fêter le printemps sur le thème « Nos jardins au naturel ». Rencontres, expositions, dégustations, troc, ont été proposés à la bibliothèque Anne de Graville. Tout d'abord via deux expositions : « Jardiner naturellement » témoignait de méthodes simples, efficaces et naturelles pour sensibiliser le public aux pratiques respectueuses de l'environnement et de

la biodiversité. Les photographies de Marthe Barra ont mis, quant à elles, en valeur les produits d'une terre respectée, faisant des fruits et légumes de vraies stars. Des rencontres et ateliers ont favorisé le partage de pratiques et le passage à l'acte, par exemple, pour créer un potager ou un verger grâce à la permaculture, pour apprendre à bouturer, utiliser un lombricomposteur ou créer une terre fertile grâce à la technique de butte en lasagne. Toujours plébiscité, un troc aux plantes a permis de dénicher le végétal que vous cherchiez, de proposer des bulbes ou des boutures de votre plante d'intérieur devenue envahissante et de découvrir les ressources de la grainothèque.

## Le Vélotour

L'événement cyclo-ludique n°1 en France a posé ses valises pour la 9<sup>e</sup> fois de son histoire au Havre, le dimanche 18 juin 2023. 17 ans après sa création à Dijon, VÉLOTOUR est devenu un rendez-vous incontournable des amateurs de vélo dans tout l'hexagone. Le Havre a accueilli cette année 5 000 participants à l'occasion de cette joyeuse déambulation de cyclistes, qui ont traversé des lieux habituellement fermés aux personnes à vélo.

## Le Havre Urban Trail

Pour le bonheur des sportifs, Le Havre Urban Trail a fait son retour les 27 et 28 mai 2023. Créé en 2017 dans le cadre des festivités liées aux 500 ans du Havre, le trail urbain havrais est revenu cette année pour une quatrième édition, et a mis au défi les sportifs aguerris ou non d'y participer. La course a permis de (re)découvrir la ville grâce à son parcours : forêt de Montgeon, Catène de containers, bassin du Commerce, Jardins suspendus, etc. Au-delà de l'événement sportif, de nombreuses animations et concerts ont été proposés sur le village installé place de l'Hôtel-de-Ville. Pour qu'un grand nombre de personnes puisse participer à cet événement, Le Havre Urban Trail a proposé différentes courses selon le niveau de chacun. La nouveauté de cette année a été la proposition de courses pour les jeunes sportifs, accessibles de 6 à 12 ans.





## Faites du Sport



Dans le cadre de sa politique publique dédiée au sport Le Havre en forme, la Ville du Havre a donné rendez-vous aux Havrais dimanche 25 juin 2023 pour une journée mettant en lumière les différents dispositifs sportifs mis en place par la municipalité et les associations du territoire. Ce grand temps fort permet à tous les Havrais de découvrir de nouvelles disciplines et de rester en forme. Cette journée a permis d'attirer un public parfois éloigné de la pratique d'activités physiques et sportives, et d'en promouvoir les bienfaits. Plus d'une vingtaine d'associations havraises, dont

certaines labellisées Le Havre en forme, ont animé un parcours qui a sillonné les couloirs de la mairie. Au programme : karaté, aikido, kenjutsu, laïdo, taïso, tchoukball, volleyball, aviron à sec, tennis de table, danse en ligne, patinage, triathlon à sec, zumba gold, basketball 3x3, tir à l'arc, bowling, mölkky, skate-board, savate, boxe française, etc. Les participants ont aussi eu l'occasion de découvrir les coulisses de l'Hôtel de Ville et sa magnifique vue depuis le haut de la tour.



## Des activités gratuites avec LH Été

Du 10 juillet au 27 août 2023, le programme LH été loisirs a invité les enfants de 3 à 15 ans à expérimenter, découvrir, laisser exprimer leur créativité, avec un seul et même objectif : apprendre en s'amusant. Animations culturelles (théâtre, chant, fabrication d'objets...), ateliers de sensibilisation à la nature et aux nouvelles technologies, découverte du littoral, sport, relaxation, étaient au programme. Conçue en collaboration avec les Fabriques et plusieurs associations locales, la programmation s'est étendue dans tous les quartiers, dans les lieux de pratique culturelle et sportive, mais aussi à la plage et dans les parcs et jardins.



Et pour garder la forme tout l'été, quel que soit son âge, des activités en bord de mer, en forêt, en gymnase, en piscine, dans les Fabriques et sur les bassins ont été proposées avec LH été en forme. De plus, l'entrée des piscines municipales de la Mare-Rouge et du cours de la République était réduite pour tous pendant l'été, peu importe l'âge.

## Le Week-end de la Glisse

Chaque année, fin août, la Ville du Havre accueille le Week-end de la Glisse. Pour cette nouvelle édition, le rendez-vous était donné du 25 au 27 août. Étape de la tournée du Festival International des Sports Extrêmes (FISE Xperience Series), l'événement regroupe les meilleurs athlètes dans leur catégorie. Entre skateboard, roller, BMX et trottinette, les spectateurs en ont pris plein les yeux ! Des compétitions pro et amateurs de BMX, trottinettes, rollers et skates, ainsi que des animations autour des sports de glisse étaient au rendez-vous.



## Se remettre au sport avec Mon Coach Sportif



Dans le cadre de sa politique publique Le Havre en forme, la Ville a développé le dispositif Mon Coach Sportif pour se remettre au sport, tout en douceur. Accessible librement tous les jours de l'année (hors vacances scolaires) du 18 septembre 2023 au 29 juin 2024, son ambition est d'accompagner les adultes dans la découverte d'activités dans plusieurs quartiers : à l'espace sport plage tout d'abord, avec de l'urban training (parcours urbain en utilisant le mobilier extérieur) tous les samedis matin, mais aussi dans les Fabriques Sainte-Catherine, Augustin-Normand, Atrium, Soquence et au pôle Simone-Veil où il est possible de pratiquer de la marche active un jour par semaine de 9 h 30 à 11 h.

## LH Basket nocturne

Depuis sept ans, le Polygone propose chaque semaine une activité basket à destination des jeunes dans ses locaux situés dans le quartier Brindeau, rue de Valmy. Cette année, la 7<sup>e</sup> édition du LH Basket nocturne a eu lieu au Polygone le vendredi 15 décembre 2023. Cette soirée nocturne, organisée tous les ans par la structure en collaboration avec l'association Saint-Thomas Basket, invite non seulement les jeunes aficionados de basketball à venir jouer avec et contre des professionnels, mais aussi tous les amateurs de sport pour (re)découvrir cette discipline. Cette nouvelle édition, organisée dans le cadre de la politique publique Le Havre en forme, a proposé des tournois féminins et masculins pour les ados U13 et à partir de 16 ans, ainsi que des compétitions de shoots mixtes. La soirée a aussi fait partie de la fête avec un DJ et des animations musicales au programme.

## Le « sport santé » pour mieux vivre la maladie au quotidien

Spécialiste de l'éducation thérapeutique du patient, Planeth Patient a travaillé en collaboration avec l'Agence régionale de Santé Normandie pour développer le concept du « sport santé » sur l'ensemble du territoire normand. Afin de contribuer à cet effort, la Ville du Havre a choisi de s'associer à cet organisme pour développer sur son territoire une Maison Sport-Santé, et ainsi permettre aux malades souffrant de pathologies chroniques de bénéficier d'un accompagnement et d'activités physiques adaptées. Le parcours du patient commence par une rencontre avec un éducateur diplômé en activité physique adaptée pour faire un bilan initial. Celui-ci établit alors un ensemble de préconisations conformes à la pathologie et à l'état du patient. Commence alors un programme de douze séances, alliant éducation thérapeutique et activité physique. Le patient pourra être redirigé vers le dispositif Mon Coach Sportif, proposé à tous les publics par la Ville du Havre. À l'issue des trois mois, un bilan final sera réalisé avec l'éducateur, qui pourra aiguiller le patient vers l'offre sportive associative ou municipale. Si l'entrée dans le parcours nécessite une prescription médicale d'activité physique adaptée délivrée par un médecin traitant, un médecin du travail ou un spécialiste, les bilans sont pris en charge par Planeth Patient, qui finance également cinq euros par patient et par séance d'activité physique.



## Un nouveau terrain de basketball 3x3 à Tourneville

Dans le cadre du Plan INFRA, mis en place par la Fédération Française de Basketball et destiné à développer la pratique du basketball 3x3, la Ville a réalisé un plan de construction et de réhabilitation de plusieurs terrains sur le territoire. Après la construction des terrains sur l'esplanade Jacques Chirac, un nouveau terrain de jeu a vu le jour sur l'ancien city stade situé entre la Fabrique Louis Blanc, le Centre Régional Jeunesse et Sport et le Fort de Tourneville. Inauguré dimanche 17 septembre 2023 en



présence de Régis DEBONS, adjoint au maire du Havre chargé du sport, de Jean-Pierre SIUTAT, président de la Fédération Française de Basketball, et de Thibault LEGOUPIIL, président de l'association Saint-Thomas Basket (STB), le terrain a ensuite pu être testé par les habitants lors d'animations organisées par le STB, club professionnel havrais. La mise en couleur du terrain a été menée par l'association The Hoopers, qui promeut l'univers du basketball au Havre. La réalisation artistique a été imaginée et effectuée par l'artiste plasticienne havraise Laura Kopf. Les habitants du territoire ont pu prendre part à ce beau projet participatif en réalisant, aux côtés de l'artiste, la peinture sur le terrain.

# UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE





## Commande publique

Au travers de la commande publique la collectivité peut agir par effet de levier en faveur du développement durable, en orientant les dépenses vers des entreprises, des services ou des produits qui répondent à des exigences en matière environnementale et sociale. Consciente de l'enjeu, la Ville du Havre veille à :

- **Renforcer la mise en place de critères de sélection des offres**
- **Appliquer les principes de l'économie circulaire dans les marchés de fournitures et dans les marchés de prestations de gestion de déchets en priorisant la prévention, le réemploi, la réutilisation et le recyclage**
- **Améliorer les approvisionnements en produits alimentaires durables pour la restauration collective**

### Actions

- En 2023, la Ville du Havre a mis en place une clause d'insertion pour de nombreux marchés de travaux et certains marchés de services. Des opérations telles que le nettoyage des bâtiments municipaux, les aménagements du stade Yuri Gagarine, des espaces publics du quartier Danton, ou encore du parking du fort de Touneville ont permis de générer de nombreux emplois pour des personnes en parcours d'insertion. Par ailleurs, les services municipaux ont sollicité jusqu'à 8 600 heures de prestation auprès de la Bourse d'Aide aux Chômeurs (BAC), de l'association Aquacaux ou encore de l'AHAPS dans le cadre de marchés réservés pour réaliser divers travaux de manutention, tractage, barriérage par exemple, ou pour le nettoyage du chantier des décharges de Dollemard.
- L'expertise de la Ville du Havre en matière de clause d'insertion professionnelle est reconnue au niveau national puisque la Mission Clause du Havre est devenue depuis 2022 chef de file d'un guichet unique de mise en relation des maîtres d'ouvrage et des entreprises pour favoriser l'insertion sociale dans le cadre de deux projets de parc éolien à Fécamp et Courseulles sur mer.
- L'imprimerie de la Ville est labellisée Imprim'vert depuis 2010. Ce label traduit une attention particulière à la bonne gestion des déchets liés aux activités de l'imprimerie.
- Lutte contre le plastique à usage unique dans les manifestations organisées par la ville ou sur l'espace public
- Le nombre de produits d'entretien et d'hygiène a diminué de 50% lors du dernier renouvellement du marché et compte dorénavant plus de 45% de références écolabellisées. Ces produits sont utilisés pour le nettoyage des locaux (bureaux, écoles, crèches, services techniques).
- Le nettoyage des crèches a fait l'objet d'une réflexion approfondie sur les produits employés : La priorité est donnée au nettoyage à la vapeur, ce qui évite au maximum l'emploi de produits chimiques. Pour le reste, les produits utilisés sont pour la quasi-totalité écolabellisés.
- Dans les cantines des écoles, la part des approvisionnements qui font l'objet d'une démarche environnementale augmente. Ainsi, en 2023, les pommes de terre, les carottes fraîches, les légumes de saison sous-vide, les œufs, le fromage, les yaourts, la viande, le pain sont régulièrement de provenance locale et pour la majorité issue de l'agriculture biologique.

### CHIFFRES CLÉS

Part de produits issus de l'agriculture biologique ou porteurs d'un label reconnu par la loi Egalim dans les marchés de restauration scolaire :

**41%** en 2023

Nombre d'heures d'insertion générées par les activités et les marchés de la Ville :

**19 800** heures en 2023



# Le Havre, une ville pour TOUTES et TOUS

## CHIFFRES CLÉS

Au Havre, se sont :

**20** Ambassadeurs volontaires de tous services formés aux pratiques du « Tous Textes Compris » sur la simplification des écrits

**202** agents sensibilisées à la démarche « Tous Textes Compris » (TTC) dont 64 en 2023

**172** agents publics formés aux valeurs de la république et de la laïcité

**64** visites citoyennes à destination de 64 enseignants, 150 parents accompagnateurs, 1500 enfants de 9/10 ans et 29 élus (adjoints et conseillers) pour renforcer la conscience des valeurs républicaines auprès des enfants scolarisés en classe de CM2

Les discriminations peuvent être liées au sexe, à l'origine ethnique, à l'orientation sexuelle, au handicap, aux convictions politiques ou religieuses. La Ville est un acteur légitime dans la lutte contre les discriminations : elle peut agir à la fois de façon directe, sur les politiques qu'elle mène, qu'il s'agisse de politiques d'aménagement de son territoire ou de politiques d'accompagnement de ses habitants, et de façon indirecte, en soutenant les acteurs locaux

La Ville s'engage pour que chacun connaisse et puisse faire valoir ses droits en cas de discrimination ; elle s'engage aussi en tant qu'employeur à agir contre les discriminations dans l'emploi. Elle s'engage pour l'inclusion et le vivre-ensemble, afin que chaque habitante et habitant du Havre ait une place légitime dans l'espace public, et une place légitime dans la communauté havraise, quels que soient son genre, son origine, sa religion, son orientation sexuelle, son âge, sa situation de handicap, sa situation sociale...

## Objectifs

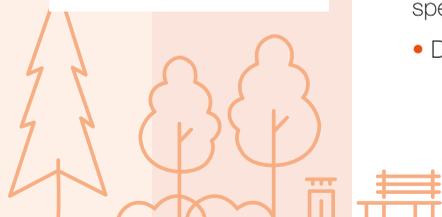
- Donner de la visibilité à une politique municipale de lutte contre les discriminations
- Améliorer la connaissance des discriminations sur le territoire, pour inciter collectivement les partenaires à agir en se coordonnant ;
- Promouvoir les valeurs de la République et les droits afin d'intervenir au plus près des besoins ressentis par les habitants et lever les obstacles à une égalité de traitement ;
- Donner à chacune et à chacun les moyens de faire valoir ses droits ;
- S'assurer que Toutes et Tous trouvent une place légitime dans l'espace public ;
- Promouvoir l'égalité professionnelle femmes/hommes dans les services municipaux et lutter contre les inégalités d'accès à l'emploi dont souffrent les agents en situation de handicap

## Actions

- 1. Promouvoir les valeurs de la République et les droits**
- 2. Donner à chacune et chacun les moyens de faire valoir ses droits**
- 3. Une place légitime pour toutes et tous dans l'espace public**
- 4. Une place légitime dans la communauté havraise**
- 5. La Ville du Havre, employeur exemplaire**

## De nouvelles actions lancées en 2023

- Des visites citoyennes inclusives pour les jeunes scolarisés en établissements spécialisés développées dans le parcours citoyen du Projet Éducatif Havrais
- Deux 2 jeux coopératifs « Save the City » et un escape game « Sauvons la diversité »





## Un centre-ville plus accessible pour les PMR

Le 20 février 2023, la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole a entrepris, pour une durée de 10 mois, des travaux de mise en accessibilité au Havre, dans le secteur Centre-ville/Perret/Les Halles, afin de faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite (PMR). Réalisés dans le cadre du Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) de la Ville du Havre, ces travaux visaient à aménager et sécuriser les traversées de chaussées pour les piétons et les personnes à mobilité réduite, et à mettre aux normes des places de stationnement réservées aux personnes



en situation de handicap. Lors de la mise en place du PAVE en 2015, dix centralités de quartier ont été identifiées comme susceptibles de bénéficier de ces aménagements d'accessibilité : Bléville, Mare-Rouge, Sanvic-Église, Sanvic-Mairie, Gobelins, Centre-ville / Perret / Les Halles, Brindeau, Graville, Schuman et Caucriauville. Dans le périmètre Centre-ville / Perret / Les Halles, les travaux réalisés se sont inscrits dans la continuité de ceux engagés dans les rues Paul Doumer et Gustave Cazavan depuis 2020. Sur ce périmètre, 28 traversées piétonnes ont été aménagées et sécurisées, et 10 places de stationnement PMR sont rendues accessibles.

## Réouverture du centre temporaire pour les pièces d'identités

Après une première expérience en 2022, Le Havre a de nouveau mis en place un centre temporaire, destiné à recueillir les demandes de cartes d'identité et de passeports. Ses portes ont ouvert au public le lundi 19 juin 2023 à l'Hôtel de Ville, au 1<sup>er</sup> étage. Cette mesure, décidée par l'État et mise en œuvre par la mairie du Havre, a permis de réduire les délais d'attente pour l'obtention des titres d'identités. Grâce à ce dispositif, le nombre de rendez-vous proposés par jour a doublé et a complété l'offre proposée à l'Hôtel de Ville ainsi que dans les mairies annexes et maisons municipales.



## Une ville toujours plus nature

La politique publique de la Ville du Havre, centrée sur la nature en ville, fait redécouvrir aux Havrais les bienfaits d'une nature intégrée à l'environnement urbain. À travers des projets d'aménagement à moyen et long terme, ainsi que diverses actions proposées à la population, elle favorise l'émergence de projets en faveur de la nature et l'amélioration du cadre de vie des habitants. Grâce à sa position géographique qui lui confère une grande diversité de milieux naturels, Le Havre bénéficie de plusieurs éléments d'exception dont peu de villes de cette envergure peuvent se targuer, constituant ainsi un cadre unique pour ses habitants : la plage et son littoral de 4,5 km, ses parcs et jardins urbains (forêt de Montgeon, parc de Rouelles, les Jardins suspendus, le parc de Falaises du Havre, la Réserve naturelle de l'Estuaire de la Seine). Tous ces espaces, qui permettent aux Havrais de prendre de grandes bouffées d'air frais, regorgent d'une richesse naturelle et d'une biodiversité que la Ville entreprend de protéger et de valoriser à travers diverses actions. La Ville du Havre, avec le soutien de l'Office Français de la Biodiversité, a réalisé un inventaire complet de la faune et de la flore, dans le cadre de



la création d'un Atlas de la biodiversité communale (ABC). Ce document a été publié pour la première fois en juin 2023 et a été rendu possible notamment grâce à la collaboration de nombreux habitants qui ont partagé leurs observations, participant ainsi à l'effort d'inventaire aux côtés des services municipaux et des associations locales œuvrant en faveur de la nature. En 2023, l'ABC recensait déjà 2 033 espèces de la flore et de la faune havraises, dont 441 sont rares, vulnérables ou menacées. Ce dernier constitue ainsi un point d'indice pour évaluer l'efficacité des mesures mises en place dans les espaces naturels de la ville.



## Les rencontres de la commande publique

Pour effectuer ses achats, la Ville du Havre est tenue de lancer des marchés publics dans un cadre réglementaire fixé par le code de la commande publique. Pour encourager les petites et moyennes entreprises à répondre à ses marchés publics, la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, en lien avec la Ville du Havre, ont organisé en février 2023 la première édition des Rencontres de la Commande publique. Cet événement est amené à être renouvelé chaque année.



## Les travaux des écoles

Après la pause estivale, la vie a repris dans les 91 écoles municipales. Quelque 5 000 nouveaux enfants ont intégré les 250 classes de maternelle et plus de 9 000 autres ont rejoint les 464 classes élémentaires. Beaucoup ont trouvé du changement par rapport à l'environnement qu'ils avaient quitté au moment de profiter des vacances estivales. En effet, comme chaque été, la période a été propice aux opérations menées par les artisans et entreprises du bâtiment de la région. Petits ou grands travaux ont ainsi concerné 25 écoles maternelles et élémentaires. Au programme : mises en conformité, installation ou remplacement d'équipements (alarme incendie, éclairage, cabane à vélo, huisseries...), rénovation de salles de classe, travaux de peinture, réfection (sas d'entrée, cour de récréation, parking...), création de sanitaires ou encore aménagement d'ascenseur et mise en accessibilité PMR. Certains travaux étaient trop ambitieux pour être menés sur la seule pause estivale. La rénovation du groupe scolaire Jehan de Grouchy courra ainsi jusqu'à l'été 2024, nécessitant le déménagement des huit classes de la maternelle pour une relocalisation dans des bungalows durant les travaux. Les locaux vont ainsi pouvoir être rénovés et transformés avec, à la clé, une redistribution des surfaces et de leurs usages ainsi qu'une amélioration des performances thermiques. Un ascenseur sera créé en élémentaire. L'école maternelle Desmallières a connu elle aussi des travaux importants. Le chantier

portait sur le décaissement et la réfection de la dalle de l'école. Une source située sous le bâtiment générait en effet des problèmes d'infiltration. Les travaux ont englobé une reprise complète de la charpente, dont une opération de désamiantage déjà réalisée pendant l'été.





## Plan de sobriété énergétique 2022-2023

Courant novembre 2022, la Ville du Havre a validé et engagé son plan de sobriété dans un contexte d'alerte des gestionnaires de réseaux sur la capacité du système à traverser l'hiver 2022-2023, sans risquer de ruptures de service. Ce plan déployait trois grands axes d'économie d'énergie : les écogestes, l'optimisation du fonctionnement des équipements publics, et l'adaptation de l'offre et de la qualité des services offerts au public.

Pour mémoire, la Ville du Havre avait consommé 61 GWh (gigawatt-heure) en gaz et en électricité en 2021 contre 86,5 GWh en 2010. Ces deux chiffres reflètent dix années d'investissements et de bonnes pratiques pour réduire à la fois la production de CO2 et la facture énergétique de la collectivité. Ainsi, par rapport à 2010, la Ville du Havre est parvenue à diminuer sa consommation énergétique de 30 % et ses émissions de 39 %.

Le plan de sobriété énergétique, tel que défini à l'automne 2022, a permis la réalisation d'un état des lieux de la consommation de la Ville du Havre, puis la mise en œuvre d'actions de sobriété énergétique :

- les écogestes
- l'achèvement des travaux de rénovation énergétique sur les sites des écoles Edouard Herriot dans le quartier Perret et Stendhal à Dollemard et sur la patinoire
- suppression des mesures sanitaires tels que la sur-ventilation des pièces et retour à un fonctionnement normal des installations de ventilation
- mise en place de régulation et de programmation du chauffage, dans le cadre du marché public global de performance
- baisse de la température de chauffage dans les écoles et dans les gymnases
- adaptation du fonctionnement des serres aux Jardins suspendus
- baisse de la température des bassins pour les piscines
- l'arrêt des illuminations de bâtiments
- ajustement des horaires des fontaines des jardins de l'hôtel de ville et des illuminations de Noël

En complément, la fermeture de la piscine de Caucriauville a aussi engendré une baisse de consommation. Au total, l'ensemble des mesures ont permis de réduire les consommations de la Ville de 5 385 MWh entre les saisons de chauffe 2021-2022 et 2022-2023, ce qui correspond à une réduction de 8,6 % par rapport à la consommation de référence de la Ville.

Ce résultat se décompose ainsi :

- électricité : 700 MWh économisés, soit 5 % de gain ;
- gaz naturel : 3 780 MWh économisés, soit 14 % de gain ;
- réseau de chaleur : 905 MWh économisés, soit 17 % de gain :
  - réseau de chaleur urbain Mont-Gaillard - Bléville : 705 MWh ;
  - réseau de chaleur urbain RésOcéane : 439 MWh



## Fluidifier la communication avec les parents en crèche

Moins de papier, moins de mails ou de SMS...Les crèches municipales utilisent désormais l'application Klassly pour communiquer avec les parents. Ces derniers disposent ainsi des photos de leurs enfants en activité, lors des sorties, et les informations ou invitations à des temps forts transmises plus rapidement. Sur l'expertise de la direction de l'Education qui utilise déjà l'application dans les centres de loisirs, l'outil a été déployé à la rentrée de septembre 2023 pour favoriser l'implication des parents dans le quotidien de leurs enfants, et de valoriser les actions et les projets portés par les équipes de crèches municipales.

### Chiffres

**18** crèches en gestion directe dont 1 crèche en DSP – délégation de service public

**2000** enfants différents accueillis par an

# LA MUNICIPALITÉ

## LE MAIRE ET SES ADJOINTS



**Édouard PHILIPPE**  
maire du Havre  
et président de la Communauté urbaine



**Jean-Baptiste GASTINNE**  
1<sup>er</sup> adjoint au maire,  
chargé de l'urbanisme  
et de l'environnement



**Florence THIBAudeau-RAINOT**  
2<sup>e</sup> adjoint au maire, chargée  
des affaires sociales, de la  
solidarité et de la santé



**Madjid NASSAH**  
3<sup>e</sup> adjoint au maire,  
chargé de la citoyenneté,  
de l'égalité et de la lutte  
contre les discriminations



**Oumou NIANG-FOUQUET**  
4<sup>e</sup> adjoint au maire,  
chargée de l'éducation  
et de la jeunesse



**Laëtitia DE SAINT-NICOLAS**  
10<sup>e</sup> adjoint au maire,  
chargée du commerce



**Pascal CRAMOISAN**  
11<sup>e</sup> adjoint au maire,  
chargé des bâtiments



**Laurence BESANENOT**  
12<sup>e</sup> adjoint au maire,  
chargée de la famille  
et de la petite enfance



**Patrick TEISSERE**  
13<sup>e</sup> adjoint au maire,  
chargé des ressources  
humaines et de l'état civil



**Stéphanie DE BAZELAIRE**  
14<sup>e</sup> adjoint au maire,  
chargée du numérique  
et de l'innovation



**Yves HUCHET**  
15<sup>e</sup> adjoint au maire,  
chargé des quartiers sud  
(Eure-Brindeau, Vallée-Béreult,  
Champs-Barets et Les Neiges)

## LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

### AUPRÈS DU MAIRE



**Agnès CANAYER**  
chargée des  
élections



**Corinne CHATEL**  
chargée des  
nouveaux arrivants



**Bruno LOZANO**  
chargé des anciens  
combattants

### AUPRÈS DE JEAN-BAPTISTE GASTINNE



**Véronique DUBOIS**  
chargée de  
l'animal en ville



**Antonin GIMARD**  
chargé de la nature  
en ville



**Florent SAINT MARTIN**  
chargé du littoral

### AUPRÈS D'YVES HUCHET



**Bruno LOZANO**  
chargé du quartier  
Les Neiges



**Seydou TRAORÉ**  
chargé des quartiers  
Vallée-Béreult et  
Champs-Barets



**Wasil ECHCHENNA**  
chargé du quartier  
Eure-Brindeau

### AUPRÈS DE LOUISA COUPPEY



**André CORNOU**  
chargé des quartiers  
Graville  
et Soquence



**Emmanuel DIARD**  
chargé du quartier  
Caucriauville



**Pascal LACHÈVRE**  
chargé des quartiers  
Sainte-Cécile  
et Aplemont

### AUPRÈS DE DOMINIQUE PREVOST



**Christian DUVAL**  
chargé des quartiers  
Bléville et Grand  
Hameau



**Annick GUIVARCH**  
chargée du quartier  
Dollemard

## LES ÉLUS DE L'OPPOSITION

### UN HAVRE CITOYEN



**Jean-Paul LECOQ**



**Fanny BOQUET**



**Pierre BOUYSSSET**



**Gaëlle CAETANO**



**Annie CHICOT**



**Hady DIENG**



**Denis GREVERIE**



**Pierre MICHEL**  
 5<sup>e</sup> adjoint au maire,  
 chargé des finances



**Fabienne DELAFOSSE**  
 6<sup>e</sup> adjoint au maire,  
 chargée de la culture



**Augustin BŒUF**  
 7<sup>e</sup> adjoint au maire,  
 chargé de la propreté et  
 du stationnement



**Marie-Laure DRONE**  
 8<sup>e</sup> adjoint au maire,  
 chargée de la sécurité



**Régis DEBONS**  
 9<sup>e</sup> adjoint au maire,  
 chargé du sport



**Louisa COUPPEY**  
 16<sup>e</sup> adjoint au maire,  
 chargée des quartiers nord-est  
 (Rouelles, Caucraiuville, Graville,  
 Sainte-Cécile, Aplemont  
 et Soquence)



**Dominique PREVOST**  
 17<sup>e</sup> adjoint au maire,  
 chargé des quartiers nord-ouest  
 (Sarvic, Bléville, Grand Hameau  
 et Dollemard)



**Brigitte DÉCHAMPS**  
 18<sup>e</sup> adjoint au maire,  
 chargée des quartiers  
 centre-ville et centre ancien  
 (Saint-Vincent, Thiers-Coty,  
 Gobelins, Perrey, Perret, Notre-Dame,  
 Saint-François, Danton, Rond-Point,  
 Sainte-Marie, Saint-Léon, Observatoire  
 et Massillon)



**Noureddine CHATI**  
 19<sup>e</sup> adjoint au maire,  
 chargé des quartiers nord-centre  
 (Mont-Gaillard, Mare-Rouge,  
 Bois de Bléville, Tourneville,  
 Haut-Graville, Mare au Clerc,  
 Acacias)



**Caroline LECLERCQ**  
 20<sup>e</sup> adjoint au maire,  
 chargée des affaires  
 internationales

AUPRÈS DE FLORENCE THIBAudeau-RAINOT



**Anne-Virginie  
 LE COURTOIS**  
 chargée des  
 personnes âgées



**Philippe TOULIN**  
 chargé des  
 personnes en situation  
 de handicap



**Danièle  
 VASCHALDE**  
 chargée  
 de la santé

AUPRÈS D'OUMOU  
 NIANG-FOUQUET



**Thibaut CHAIX**  
 chargé  
 de la jeunesse



**Virginie  
 LEMAITRE-  
 LADOUCE**  
 chargée de la vie  
 étudiante

AUPRÈS DE  
 FABIENNE DELAFOSSE



**Christine  
 CORMERAIS**  
 chargée  
 du patrimoine et  
 de la mémoire



**Wasil  
 ECHCHENNA**  
 chargé de l'éducation  
 à l'image

AUPRÈS DE  
 BRIGITTE DECHAMPS



**Malika  
 CHERRIERE**  
 chargée des quartiers  
 Perrey, Saint-Vincent,  
 Perret et Gobelins



**Fanny HEUZÉ**  
 chargée du quartier  
 Danton



**Marine FLEURY**  
 chargée des quartiers  
 Rond-Point, Sainte-Marie,  
 Saint-Léon, Observatoire  
 et Massillon



**Pierre SIRONNEAU**  
 chargé  
 du quartier  
 Thiers-Coty

AUPRÈS DE  
 NOUREDDINE CHATI



**Stéphanie MINEZ**  
 chargée des quartiers  
 Tourneville, Haut-Graville,  
 Mare au Clerc et Acacias



**Bineta NIANG**  
 chargée du quartier  
 Bois de Bléville



**Antoine LOISEL**



**Sophie  
 HERVE**



**Laurent  
 LANGELIER**



**Laurent  
 LOGIOU**

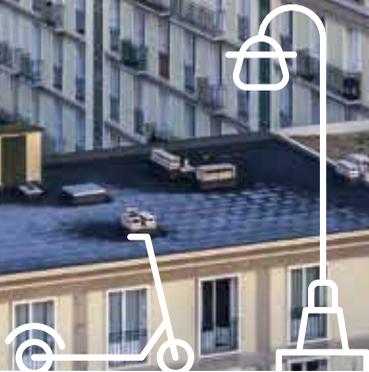
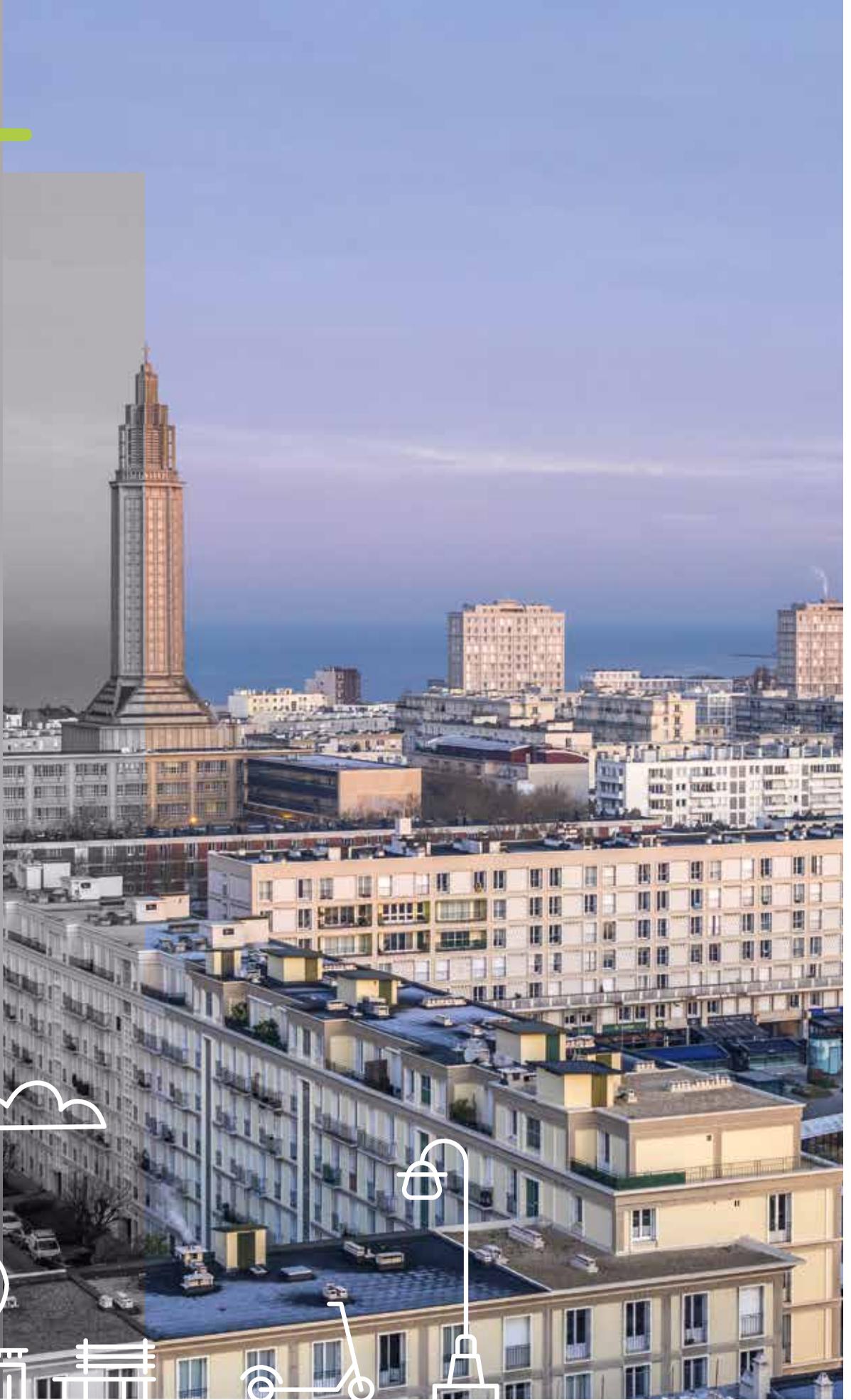


**Gérald  
 MANIABLE**



**Nathalie  
 NAIL**

# GESTION FINANCIÈRE



L'année 2023 a été marquée par une forte inflation entraînant notamment un doublement des dépenses énergétiques, et la hausse significative de nos frais financiers. Dans ce contexte les dépenses de fonctionnement ont exceptionnellement augmenté de 8,6%.

La dynamique de nos bases fiscales a permis une hausse de 6,9% de nos recettes de fonctionnement. Les taux d'imposition de la Ville du Havre sont restés inchangés, et ce depuis 2009.

L'épargne brute reste stable au niveau élevé de 42,6 millions d'euros. En même temps la baisse de l'encours de dette se poursuit pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive, à 180,4 millions d'euros, en baisse de 11% par rapport à 2022 et de 30% par rapport à 2019. La ville réalise ainsi d'importantes économies de frais financiers.

La situation financière est donc maîtrisée ce qui nous permet de continuer à investir dans les grands projets du mandat.

Parmi les investissements structurants entamés ou réalisés pendant l'année 2023, on peut souligner d'importants travaux dans les écoles, la restructuration du stade Youri Gagarine, la poursuite des travaux de rénovation énergétique des bâtiments municipaux, et la rénovation urbaine du centre ancien et du quartier Vallée Béreult, ainsi que la livraison des locaux de la future crèche Videcoq.

# LES GRANDES MASSES BUDGÉTAIRES

AU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL (en millions d'euros)

## MOUVEMENTS RÉELS (Dépenses réelles/Recettes réelles)

### ET MOUVEMENTS D'ORDRE (Dépenses d'ordre/Recettes d'ordre):

Les mouvements budgétaires, tant en dépenses qu'en recettes, se composent de mouvements réels et de mouvements d'ordre. Les mouvements réels, en dépenses ou en recettes, correspondent à des décaissements ou à des encaissements. À l'inverse, les mouvements d'ordre, en dépenses ou en recettes, correspondent à des opérations comptables internes, ne donnant pas lieu à des flux et n'influençant pas l'autofinancement et le niveau du fonds de roulement.

**SECTION D'INVESTISSEMENT (Recettes):** Total des émissions de titres de recettes correspondant aux emprunts réalisés, au fonds de compensation de la T.V.A., aux subventions reçues et à diverses recettes, telles que le produit des amendes de police et la taxe d'aménagement (en mouvements réels).

**SECTION D'INVESTISSEMENT (Dépenses):** Total des émissions de mandats pour la réalisation de travaux, l'acquisition de matériel, outillage mobilier et le remboursement des emprunts (en mouvements réels).

**SECTION DE FONCTIONNEMENT (Recettes):** Total des émissions de titres de recettes correspondant aux dotations de l'État, aux recettes fiscales et non fiscales et au produit des impôts locaux perçu (en mouvements réels).

**SECTION DE FONCTIONNEMENT (Dépenses):** Total des mandats émis au titre des charges de personnel, des fournitures et prestations diverses, des dépenses d'entretien courant, des frais financiers, des subventions, contingents et autres participations contractuelles versées à des tiers (en mouvements réels).

**FONDS DE ROULEMENT:** Il se définit comme l'excédent global de clôture des sections de fonctionnement et d'investissement.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
<b>• Fonctionnement (mouvements réels)</b>						
<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>259,5</b>	<b>238,3</b>	<b>227,5</b>	<b>237,5</b>	<b>243,4</b>	<b>260,2</b>
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>224,7</b>	<b>202,4</b>	<b>196,1</b>	<b>201,0</b>	<b>200,8</b>	<b>218,1</b>
- dont intérêts de la dette	6,1	5,5	4,6	4,2	4,3	5,5
Dépenses de fonctionnement (hors intérêts de la dette)	218,6	196,9	191,5	196,8	196,5	212,6
<b>AUTOFINANCEMENT CONSTATÉ EN FIN D'EXERCICE (avant intégration des opérations exceptionnelles)</b>	<b>34,8</b>	<b>35,9</b>	<b>31,4</b>	<b>36,5</b>	<b>42,6</b>	<b>42,1</b>
<i>Solde des opérations exceptionnelles <sup>(1)</sup></i>	-0,3	-0,4	-0,05	0,3	-0,3	0,5
<b>AUTOFINANCEMENT CONSTATÉ EN FIN D'EXERCICE (après intégration des opérations exceptionnelles)</b>	<b>34,5</b>	<b>35,5</b>	<b>31,4</b>	<b>36,8</b>	<b>42,3</b>	<b>42,6</b>
<b>• Investissement (mouvements réels)</b>						
<b>Recettes d'investissement</b>	<b>77,6</b>	<b>62,3</b>	<b>46,2</b>	<b>41,0</b>	<b>60,4</b>	<b>36,5</b>
- dont recettes définitives	19,4	18,3	17,5	20,4	20,5	22,2
- dont produit des cessions d'immobilisations	3,4	2,5	4,8	2,7	0,1	2,8
- dont emprunts (y compris les emprunts de refinancement) <sup>(2)</sup>	54,4	37,5	23,0	16,5	36,9	9,2
- dont remboursement de la dette par Le Havre Seine Métropole (transfert de charges)		3,5	0,8	0,9	1,0	1,1
- dont autres (opérations pour le compte de tiers, avances...)	0,4	0,5	0,1	0,5	1,9	1,2
<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>94,7</b>	<b>95,5</b>	<b>78,7</b>	<b>89,1</b>	<b>96,0</b>	<b>79,7</b>
- dont dépenses d'équipement et subventions d'équipement versées	48,4	46,3	37,1	45,9	40,4	46,4
- dont remboursement des emprunts (remboursements contractuels et anticipés) <sup>(2)</sup>	42,8	40,6	36,6	34,4	53,5	31,5
- dont autres (opérations pour le compte de tiers, avances...)	3,5	8,6	5,0	8,8	2,1	1,8
<b>• Masses budgétaires globales (Fonctionnement + Investissement)</b>						
<b>Recettes</b>	<b>337,1</b>	<b>300,6</b>	<b>273,7</b>	<b>278,5</b>	<b>303,8</b>	<b>296,7</b>
<b>Dépenses</b>	<b>319,4</b>	<b>297,9</b>	<b>274,8</b>	<b>290,1</b>	<b>296,8</b>	<b>297,8</b>
Solde des opérations d'ordre et mixtes	-0,9	16,5	19,1	18,3	6,3	13,9
Variation du Fonds de Roulement	18,7	2,3	-1,2	-11,3	6,7	-0,6
Fonds de Roulement	16,8	19,1	17,9	6,7	13,4	12,8

(1) les opérations exceptionnelles correspondent pour l'essentiel au solde des constitutions et des reprises de provisions : (+) = recettes ; (-) = dépenses.

En 2023, les dépenses exceptionnelles correspondent au solde des constitutions et des reprises de provisions.

(2) l'utilisation des prêts de type revolving, en complément de la ligne de crédit de trésorerie, fait l'objet d'opérations budgétaires. Ainsi, en 2023, les chiffres indiqués en "emprunts", et en "remboursements" intègrent ces mouvements pour un montant strictement identique en dépense et en recette (9,2 M€). Ces mouvements n'ont aucune incidence sur l'encours de la dette et sur les résultats comptables et budgétaires.

# LES GRANDS ÉQUILIBRES FINANCIERS

(en millions d'euros courants)

## L'ÉVOLUTION DE L'AUTOFINANCEMENT EN FIN D'EXERCICE

(hors opérations exceptionnelles)

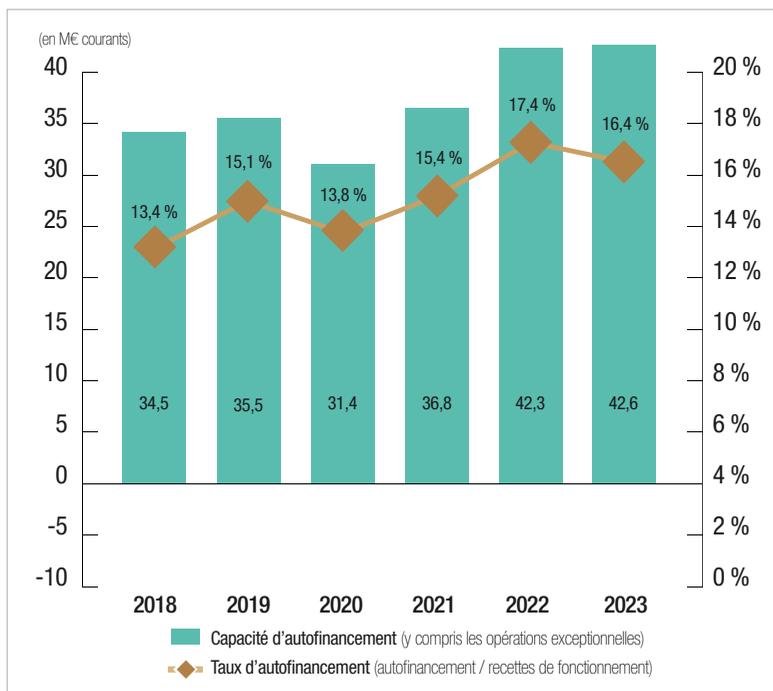
L'autofinancement est l'excédent de fonctionnement servant à financer une partie des dépenses d'investissement. Il s'élève, au Compte Administratif 2023 à **42,6 M€** soit 16,4 % des recettes de fonctionnement.

L'autofinancement moyen sur la période 2018-2023 s'élève à 37,2 M€.



### AUTOFINANCEMENT :

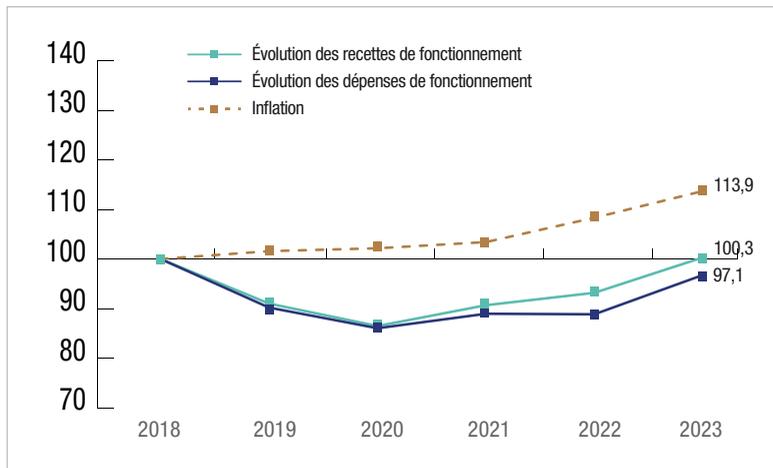
Il est obtenu par différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement.



## L'ÉVOLUTION COMPARÉE DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

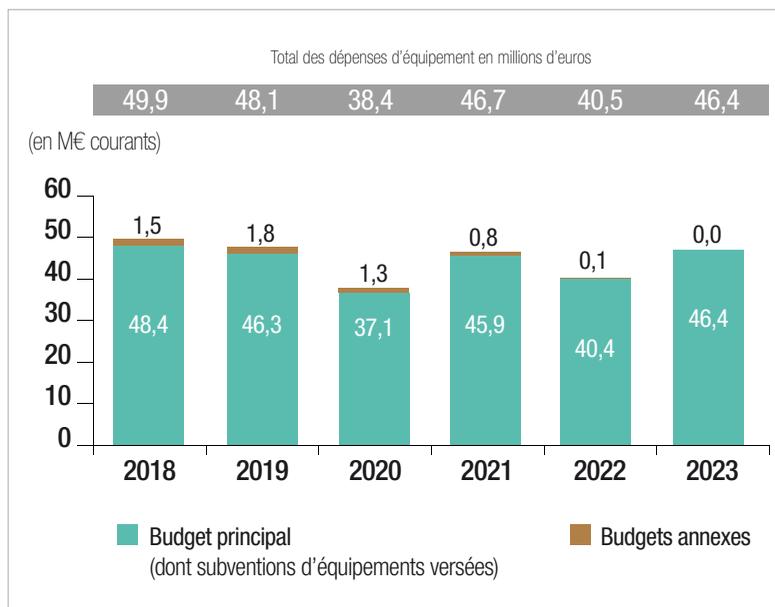
(hors opérations exceptionnelles)

On observe en 2023, une hausse des recettes de fonctionnement de 6,9% et une hausse des dépenses de fonctionnement de 8,6%.



## LES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT DE LA VILLE

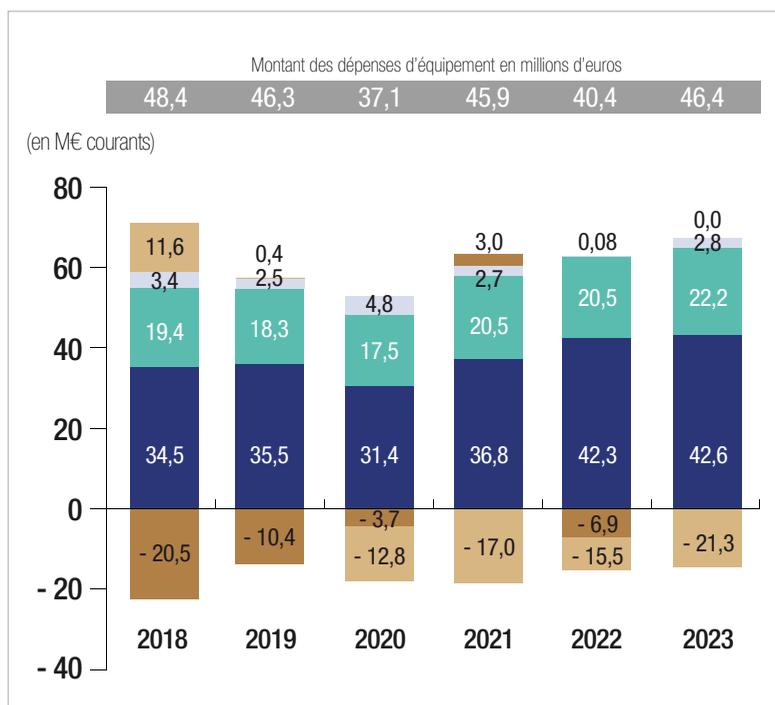
(tous budgets)



## LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

(au budget principal)

- Épargne brute
- Cession des immobilisations
- Variation de la dette
- Recettes diverses
- Variation du fonds de roulement (part dédiée au financement des investissements)



# LA STRUCTURE DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

(en millions d'euros courants)

## LES RECETTES

EN M€	2018		2019		2020		2021		2022		2023	
	Montant	%										
Impôts directs locaux	108	42%	110	46%	111	49%	109	46%	112	46%	120	46%
Dotations communautaires (Le Havre Seine Métropole)	43	17%	18	8%	17	7%	17	7%	16	7%	17	7%
Dotations de l'État	58	22%	58	25%	59	26%	63	27%	65	27%	68	26%
Impôts indirects	10	4%	11	5%	10	4%	11	4%	13	5%	12	4%
Recettes diverses	40	15%	40	17%	31	14%	37	16%	37	15%	43	17%
<b>TOTAL Recettes de fonctionnement</b>	<b>259</b>		<b>238</b>		<b>228</b>		<b>237</b>		<b>243</b>		<b>260</b>	

## LES DÉPENSES

EN M€	2018		2019		2020		2021		2022		2023	
	Montant	%										
Personnel	131	57%	126	62%	125	64%	128	64%	130	65%	133	61%
Activités des services	47	21%	43	21%	41	21%	42	21%	43	21%	54	25%
Subventions, participations, contingent	37	17%	25	12%	23	12%	24	12%	21	11%	23	10%
Intérêts de la dette	6	3%	5	3%	3	1%	3	1%	3	1%	3	1%
Prélèvements sur recettes (dont FPIC)*	4	2%	3	2%	4	2%	4	2%	4	2%	5	3%
<b>TOTAL Dépenses de fonctionnement</b>	<b>225</b>		<b>202</b>		<b>196</b>		<b>201</b>		<b>201</b>		<b>218</b>	

\*Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) a été mis en place en 2012.

# LA POLITIQUE FISCALE

(en millions d'euros courants)

## LES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX

(adoptés par le Conseil municipal)

Taxe d'imposition	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taxe d'Habitation	19,84%	19,84%	19,84%	19,84%	19,84%	19,84%
Taxe sur le Foncier Bâti communal	29,00%	29,00%	29,00%	29,00%	54,36%	54,36%
Taxe sur le Foncier Bâti Départemental	25,36%	25,36%	25,36%	25,36%		
Taxe sur le Foncier non Bâti	27,50%	27,50%	27,50%	27,50%	27,50%	27,50%

Afin de compenser la suppression de la taxe d'habitation, la part départementale de taxe foncière est reversée à la commune depuis 2021.

Le taux de la taxe sur le foncier bâti pour la part communale est stabilisé depuis 2009.

## LES BASES D'IMPOSITION COMMUNALES

(définitives)

En M€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Δ 2023/2022	
							Le Havre	Moyenne*
Taxe d'Habitation	199,4	203,9	204,8	12,9	11,5	20,9	81,6%	93,4%
Taxe sur le Foncier Bâti	235,5	239,4	242,4	223,6	231,4	246,3	6,4%	6,4%
Taxe sur le Foncier non Bâti	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	1,2%	8,8%
<b>TOTAL</b>	<b>435,2</b>	<b>443,6</b>	<b>447,6</b>	<b>236,9</b>	<b>243,3</b>	<b>267,5</b>		
Taux d'évolution n/n-1	<b>+1,7%</b>	<b>+1,9%</b>	<b>+0,9%</b>	<b>-47,1%</b>	<b>+2,7%</b>	<b>+10,0%</b>	<b>+10,0%</b>	<b>+11,5%</b>

\*Moyenne des 25 villes ayant répondu à la consultation de la ville sur les 31 Communes de 100 000 à 300 000 habitants

La diminution des bases de foncier bâti à partir de 2021 s'explique par une réduction de moitié des bases industrielles décidée par la loi de finances. La Ville perçoit à ce titre une compensation de l'État.

L'année 2023 est marquée par une augmentation des recettes de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les autres locaux non affectés à la résidence principale suite à la nouvelle obligation déclarative des occupants.

## LE PRODUIT DES IMPÔTS LOCAUX

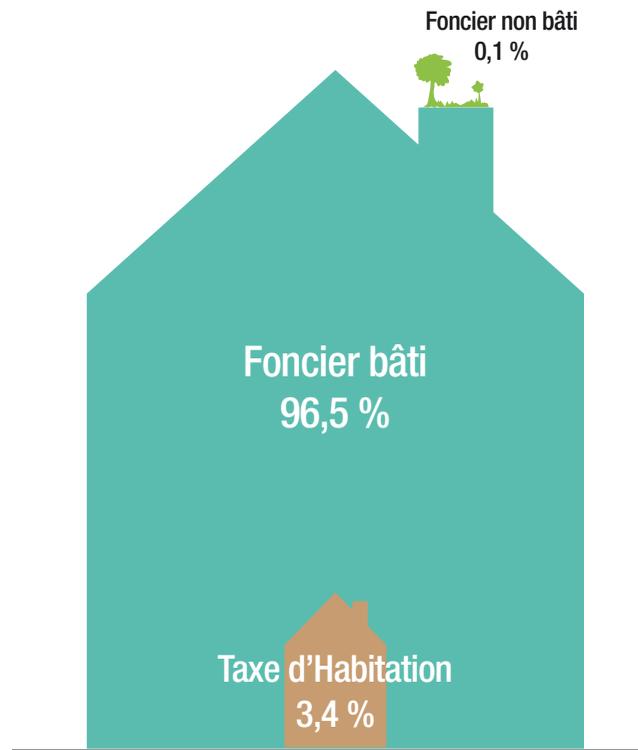
(constaté au compte administratif)

En M€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Produit des impôts locaux</b> <i>(hors rôles supplémentaires)</i>	107,9	110,0	111,0	108,2	111,6	120,2
<b>Taux d'évolution n/n-1</b>	+1,8%	+2,0%	+0,9%	-2,6%	+3,1%	+7,7%
<b>Rôles supplémentaires</b>	0,3	0,3	0,2	0,4	0,3	0,2
<b>Montant total</b>	<b>108,2</b>	<b>110,3</b>	<b>111,2</b>	<b>108,6</b>	<b>111,9</b>	<b>120,4</b>
<b>Taux d'évolution n/n-1</b>	<b>+ 1,9 %</b>	<b>+2,0%</b>	<b>+ 0,8 %</b>	<b>-2,3%</b>	<b>+3,0%</b>	<b>+7,6%</b>

La taxe d'habitation restante concerne les logements non affectés à l'habitation principale : résidences secondaires, logements vacants depuis plus de 2 ans.

## LA PART RELATIVE DE CHAQUE IMPÔT DANS LE PRODUIT PERÇU EN 2023

(hors rôles supplémentaires)



La taxe d'habitation représente **3,4%** du produit des impôts locaux, contre **5,7%** dans les villes appartenant à la strate démographique de 100 000 à 300 000 habitants.

Au regard de la taxe sur le foncier bâti, la part relative est plus importante au Havre (**96,5%**) que dans les communes de taille comparable (**94%**).

# LA DETTE, LA TRÉSORERIE ET LES EMPRUNTS GARANTIS



## ENCOURS DE DETTE:

Il s'agit du stock des emprunts contractés par la Ville et restant à rembourser aux prêteurs.

## L'ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE EN 2023 : en M€ (tous budgets)

Encours de la dette au 31/12/2022	Remboursements contractuels	Emprunts contractés en 2023	Encours net dette au 31/12/2023	Évolution
202 722 434,23 €	22 317 283,12 €*	- €	180 405 151,11 €	-11%

\*Dont un prêt de 1,64M€ remboursé par anticipation.

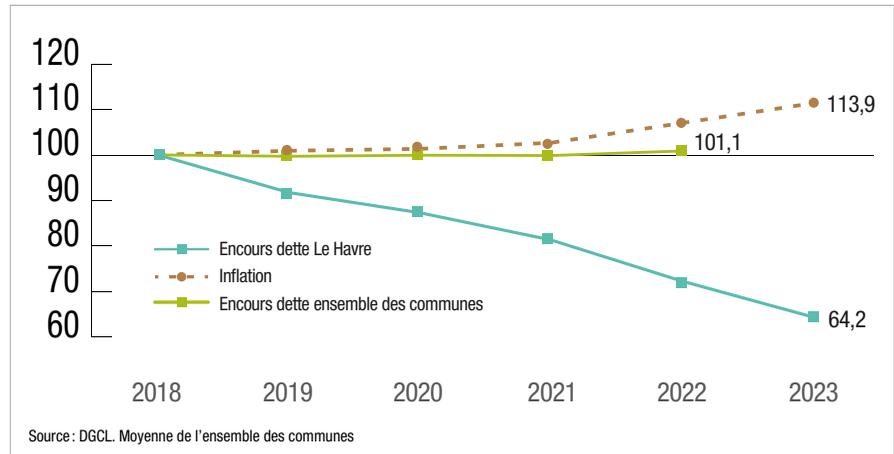
## L'ÉVOLUTION COMPARÉE DE L'ENCOURS DE LA DETTE ET DE L'INFLATION

(en euros courants)

L'encours global de la dette de la Ville du Havre s'élève à 180,4 M€.

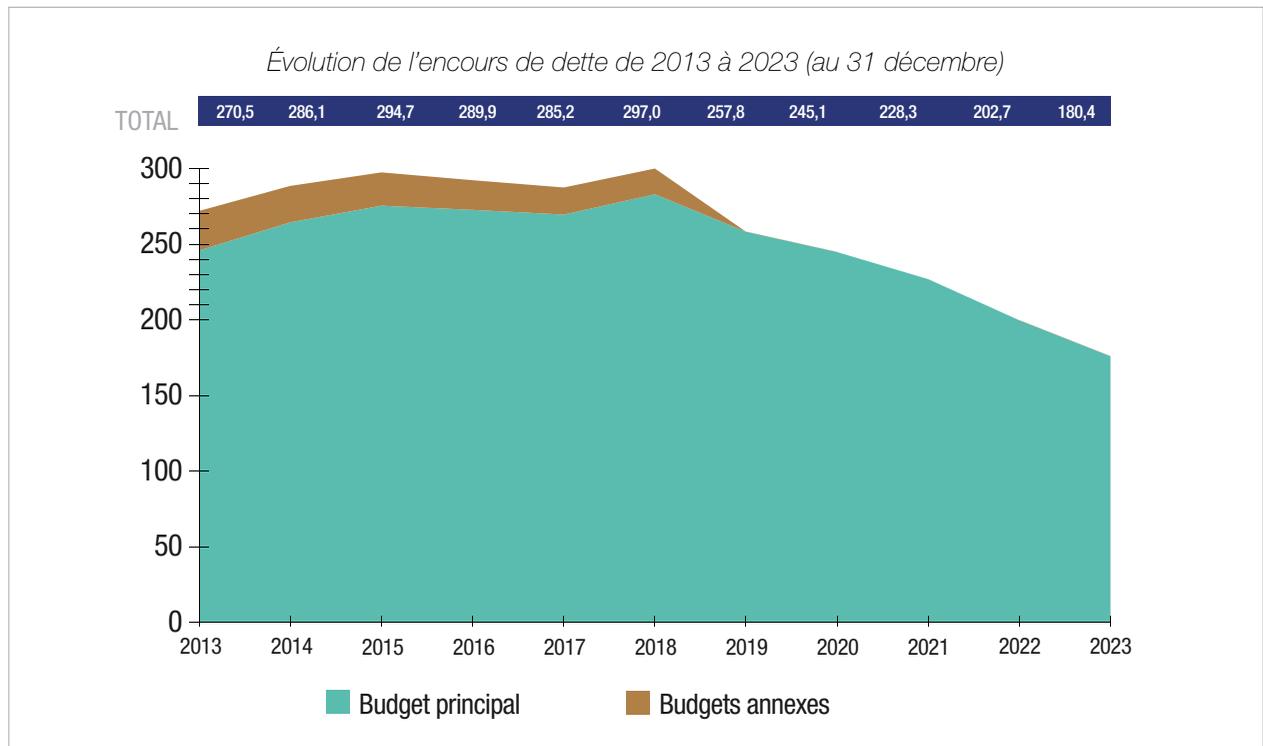
Cet encours a enregistré une **baisse de 11%**.

La Ville du Havre a remboursé par anticipation un prêt de 1,64M€.



## L'ENCOURS DE LA DETTE

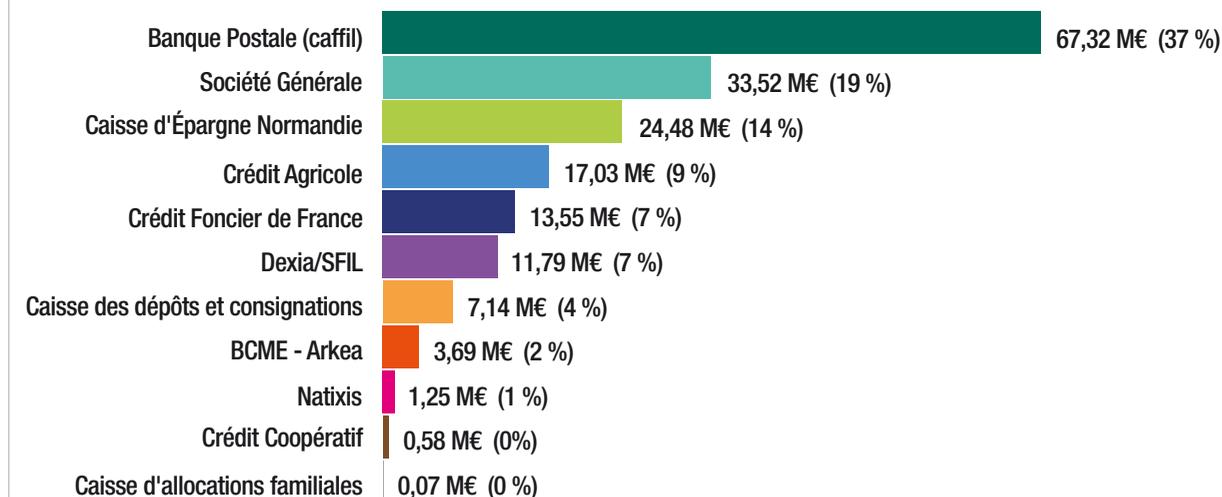
(en millions d'euros courants)



## LE PORTEFEUILLE D'EMPRUNTS DE LA VILLE DU HAVRE (au 31 décembre 2023)

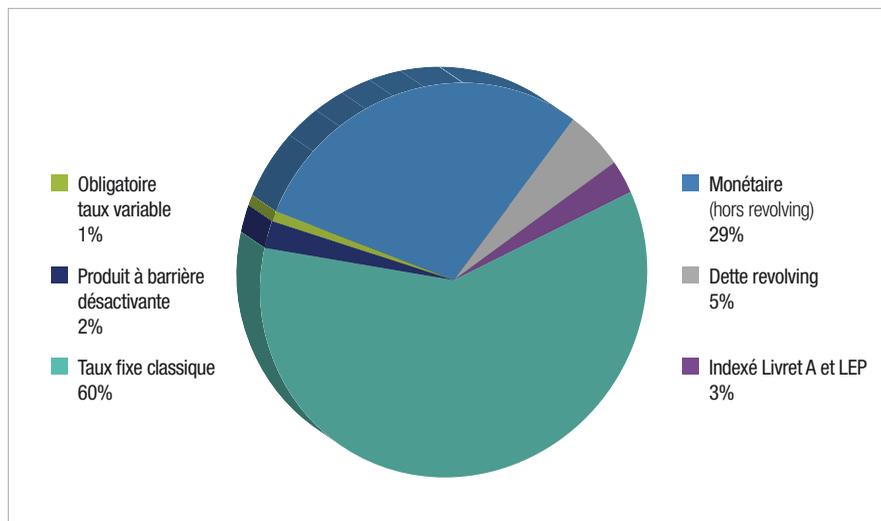
Les quatre principaux établissements prêteurs se partagent **79%** de l'encours total de la dette, ainsi réparti : **la Banque Postale (37%), la Société Générale (19%), la Caisse d'Épargne (14%) et le Crédit Agricole (9%).**

### La répartition de l'encours de dette par prêteurs :



## LA RÉPARTITION DE L'ENCOURS DE DETTE PAR TYPE DE TAUX

Les prêts à taux fixes  
 représentent **62%**  
 de l'encours total de la ville.



# LA RÉPARTITION DU RISQUE DE L'ENCOURS DE DETTE

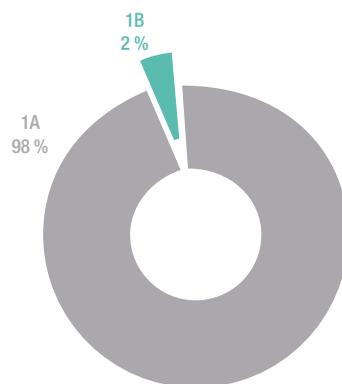
(au 31 décembre 2023)



## CHARTÉ GISSLER :

Cette charte de bonne conduite dite charte « Gissler » a été signée le 7 décembre 2009, en présence des ministres de l'Intérieur et des collectivités locales, de l'économie et des finances par les principaux banquiers et les principales associations d'élus. Cette charte a été préparée par l'inspecteur général des finances, Eric Gissler, en concertation avec toutes les parties. Ce document vise à réduire l'exposition des collectivités locales aux produits structurés dits « toxiques ».

Matrice de la charte Gissler			
	Indices sous-jacents		Structures
1	Indices zone euro	A	TF/TV simple - cap-tunnel
2	Indices inflation française/euro écart entre ces indices	B	Barrière simple - pas d'effet de levier
3	Écarts indices zone euro	C	Option d'échange (swaption)
4	Indices hors zone euro (+écarts euro/hors zone euro)	D	Multiplicateur jusqu'à 3 ou 5 capé
5	Écarts indices hors zone euro	E	Multiplicateur jusqu'à 5



Tous les ans, la Ville du Havre présente au Conseil Municipal une délibération pour préciser l'étendue de la délégation donnée au Maire pour la gestion de la dette. Celle-ci est fondée sur les préconisations de la charte Gissler qui cadre et conseille les collectivités en matière de prêt structuré.

Une matrice a aussi été établie afin de classer les emprunts par type de risque.

**La répartition faite selon cette matrice montre que l'encours de la Ville du Havre est très peu risqué.**

## LA TRÉSORERIE

La trésorerie des collectivités territoriales étant déposée sur un compte non rémunéré au Trésor Public, l'objectif de la Ville est d'ajuster, quotidiennement, le montant de la trésorerie déposée au plus près de ses besoins afin de conserver des disponibilités suffisantes pour permettre aux services de la trésorerie municipale de régler les dépenses de la collectivité.

**Pour cela, la Ville peut disposer d'une de trésorerie d'un montant plafond de 20 M€ et a contractualisé plusieurs contrats revolving (9,2M€).**

## L'ENCOURS DE LA DETTE GARANTIE PAR LA VILLE DU HAVRE 418 M€ au 31 décembre 2023

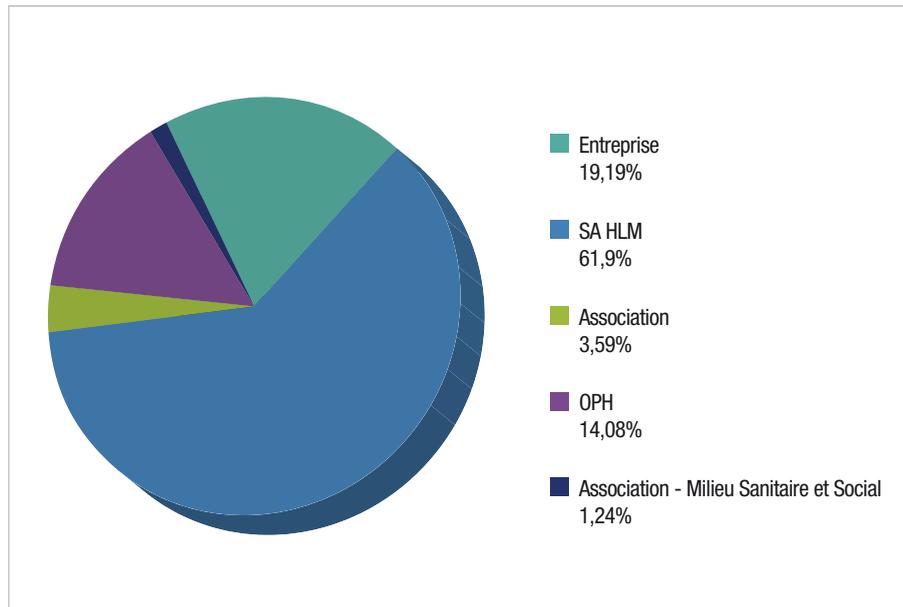
La Ville garantit le remboursement de nombreux prêts contractés par les organismes de logement social, leur permettant de bénéficier de conditions financières plus favorables pour le financement d'opérations de construction ou de réhabilitation.



## ENCOURS DE DETTE GARANTIE :

Il s'agit du stock des emprunts contractés par différents organismes publics et privés, dont la Ville du Havre se porte garant.

## LA RÉPARTITION DE L'ENCOURS DE LA DETTE GARANTIE



## LE RESPECT DES RÈGLES PRUDENTIELLES

Le montant cumulé des annuités d'emprunts de la dette garantie (hors secteur du logement social) et de la dette de la Ville représente 13,1% des recettes de fonctionnement du compte administratif 2023. Ce pourcentage est très inférieur au plafond fixé par le législateur (soit 50% des recettes réelles de fonctionnement).

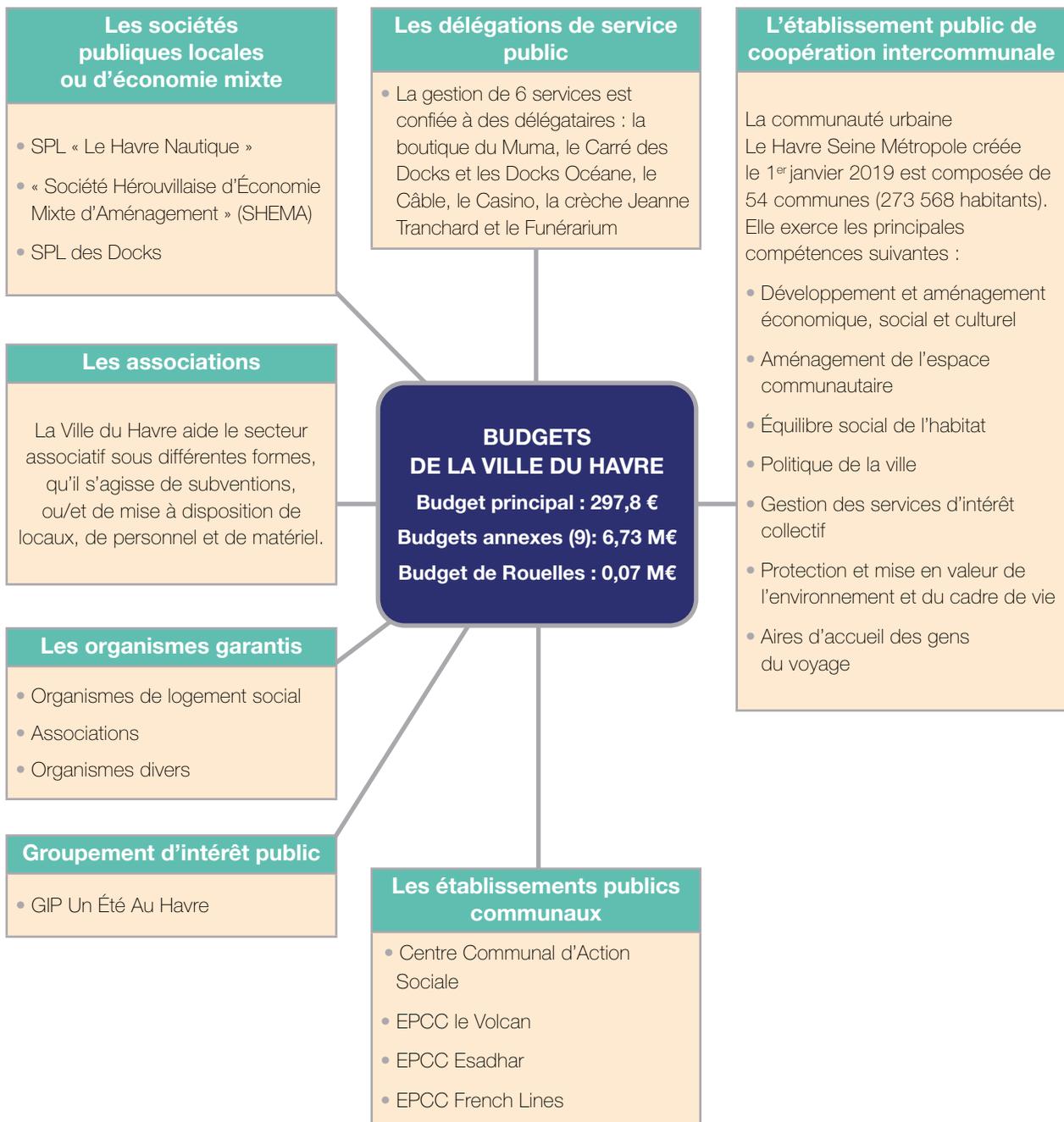
# LA BALANCE GÉNÉRALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

(Budget Principal)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	50 049 694,31		50 049 694,31
012	Charges de personnel et assimilées	132 984 643,07		132 984 643,07
014	Atténuation de produits	2 636 264,33		2 636 264,33
65	Autres charges de gestion courante	25 379 301,78		25 379 301,78
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	96 526,63		96 526,63
66	Charges financières	5 460 353,32		5 460 353,32
67	Charges exceptionnelles	2 192 592,79	5 154 592,47	7 347 185,26
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	709 679,00	12 549 433,17	13 259 112,17
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>219 509 055,23</b>	<b>17 704 025,64</b>	<b>237 213 080,87</b>
013	Atténuations de charges	1 239 649,08		1 239 649,08
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	24 422 341,23		24 422 341,23
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes	152 189 211,97		152 189 211,97
74	Dotations et participations	78 055 907,08		78 055 907,08
75	Autres produits de gestion courante	3 539 248,95		3 539 248,95
76	Produits financiers	191 235,97		191 235,97
77	Produits exceptionnels	4 091 347,00	2 438 166,96	6 529 513,96
78	Reprises sur amortissement et provisions	1 200 264,42		1 200 264,42
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>264 929 205,70</b>	<b>2 438 166,96</b>	<b>267 367 372,66</b>
INVESTISSEMENT		Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	75 444,00		75 444,00
13	Subventions d'investissement	0,00	87 490,45	87 490,45
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	31 489 623,19		31 489 623,19
19	Neutralisation et régularisation d'opérations		2 350 676,51	2 350 676,51
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 625 028,99	275 478,77	2 900 507,76
204	Subventions d'équipements versées	2 789 429,01	937 761,94	3 727 190,95
21	Immobilisations corporelles	16 426 157,04	2 871 483,43	19 297 640,47
23	Immobilisations en cours	24 568 356,85		24 568 356,85
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières	1 294 784,00		1 294 784,00
28	Amortissement des immobilisations			
45...1	Total des opérations pour compte de tiers	399 007,04		399 007,04
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>79 667 830,12</b>	<b>6 522 891,10</b>	<b>86 190 721,22</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	3 976 755,96	2 185 764,83	6 162 520,79
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	23 093 734,12		23 093 734,12
13	Subventions d'investissement	11 450 130,51	651 359,00	12 101 489,51
16	Emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	9 170 022,10		9 170 022,10
19	Neutralisation et régularisation d'opérations		851 577,85	851 577,85
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
21	Immobilisations corporelles	27 712,41	4 851 305,56	4 879 017,97
23	Immobilisations en cours	25 448,92	309 078,77	334 527,69
26	Participations et créances rattachées à des participations	493 909,19		493 909,19
27	Autres immobilisations financières	7 314 252,36		7 314 252,36
28	Amortissement des immobilisations		12 549 433,17	12 549 433,17
45...2	Total des opérations pour compte de tiers	1 232 961,99	390 230,60	1 623 192,59
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>56 784 927,56</b>	<b>21 788 749,78</b>	<b>78 573 677,34</b>

# LE PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

(Au 31 décembre 2023)



# LES BUDGETS ANNEXES



## BUDGET PRINCIPAL :

Il regroupe l'ensemble des services publics communaux à l'exception de ceux dotés, conformément à la réglementation, d'une autonomie comptable qui prend la forme d'un budget annexe.



## BUDGETS ANNEXES :

Il s'agit de services publics locaux dotés de l'autonomie comptable.



## CONSOLIDATION :

Il s'agit d'une agrégation de données chiffrées du budget principal et des budgets annexes qui détermine le budget de la Ville du Havre.

La Ville du Havre gère en 2023, neuf budgets annexes (auxquels s'ajoute le budget de la commune associée de Rouelles)\*.

**Les parcs de stationnement :** service municipal érigé en budget annexe en 1997, ce budget gère les parcs publics de stationnement en ouvrage ou barrières sur le territoire communal.

**Les caveaux :** ces services municipaux ont été érigés en budgets annexes respectivement en 1998 et 2001.

**Les opérations immobilières soumises à TVA et le site Mulhouse :** ces 2 budgets annexes ont été créés en 2010 pour permettre la gestion des opérations d'acquisitions et de cessions foncières en conformité avec la nouvelle réglementation de la TVA applicable aux opérations immobilières.

**Requalification immobilière du centre ancien :** budget créé en 2011 dans le cadre du PNRQAD (Programme National de Rénovation des Quartiers Anciens Dégradés)

**Les sites Dumont d'Urville et Graville/Sémard :** ces deux budgets annexes ont été créés en 2012 pour les opérations d'aménagement.

**La requalification immobilière du quartier Danton :** budget créé en 2014 dans le cadre des projets d'aménagement du quartier Danton.

**Le budget annexe de la Vallée Béreult :** budget créé en 2019, pour les opérations d'aménagement de la Vallée Béreult.

\*La loi du 31.12.1995, dite « Paris-Lyon-Marseille », a prévu un statut particulier pour les communes associées et notamment l'attribution d'une dotation du budget principal au budget de la commune associée.

## LA CONSOLIDATION DES BUDGETS DE LA VILLE DU HAVRE

En M€ courants	BUDGET PRINCIPAL	BUDGETS ANNEXES + BUDGET DE ROUELLES	TOTAL
• Recettes réelles de Fonctionnement	260,2	7,5	267,7
• Dépenses réelles de Fonctionnement	218,0	3,7	221,8
• Autofinancement constaté en fin d'exercice	42,1	3,0	45,2
• Recettes réelles d'Investissement	36,5	1,3	37,8
• Dépenses réelles d'Investissement	79,7	6,3	85,8
• Variation de fonds de roulement	-1,0	2,3	1,3
• Fonds de roulement au 31/12/23	12,8	-1,2	11,6
• Encours de dette au 31/12/23	180,4	0,0	180,4

# LE BILAN DU BUDGET PRINCIPAL

AU 31 DÉCEMBRE 2023 (en millions d'euros courants)

ACTIF AU 31/12/2023		PASSIF AU 31/12/2023	
• Subventions d'équipement versées	24,74	• Fonds internes	660,57
• Immobilisations incorporelles	13,72	Dotations	179,87
• Immobilisations corporelles	1305,60	Réserves	846,79
Terrains	143,03	Report à nouveau	17,81
Constructions	723,21	Résultat de l'exercice	30,15
Construction sur sol d'autrui	6,74	Subventions transférables	0,37
Réseaux et installations de voirie	75,19	Différences sur réalisations d'immobilisations	-414,43
Œuvres d'art	18,07	• Autres fonds	545,54
Autres immobilisations corporelles	29,06	Fonds globalisés	269,31
Immobilisations en cours	209,50	Subventions non transférables	276,22
Immobilisations affectées à un service non personnalisé	0,00	<b>FONDS PROPRES</b>	<b>1206,10</b>
Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	100,79	Provisions pour risques	1,90
		Provisions pour charges	0,67
• Immobilisations financières	26,55	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>2,57</b>
Participations et créances rattachées	0,87	• Dettes financières	181,45
Prêts	0,07	Emprunts obligataires	1,25
Autres créances	25,61	Autres emprunts	180,12
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>1370,62</b>	Emprunts et dettes financières divers	0,08
• Stocks	0,35		
• Créances	71,08	• Dettes diverses	18,81
Redevables et comptes rattachés	25,76	Fournisseurs et comptes rattachés	10,69
Créances sur État et Collectivités publiques	15,81	Dettes fiscales et sociales	1,71
Créances sur BA CCAS et CDE rattachées	0,10	Dettes envers l'État et les Collectivités publiques	0,16
Opérations pour le compte de tiers	5,74	Opération pour compte de tiers	2,59
Autres créances	1,55	Dettes envers BA CCAS et CDE rattachées	1,70
Disponibilités	22,12	Fournisseurs d'immobilisations	0,67
Avances de trésorerie	0,00	Autres dettes	1,30
Charges constatées d'avance	0,00	Produits constatés d'avance	0,00
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>71,43</b>	<b>TOTAL DETTES</b>	<b>200,26</b>
<b>TOTAL COMPTES DE RÉGULARISATION</b>	<b>1,15</b>	<b>TOTAL COMPTES DE RÉGULARISATION</b>	<b>34,26</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1443,19</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1443,19</b>

I Les fonds propres représentent 88% du montant de l'actif immobilisé.

# LES DONNÉES SYNTHÉTIQUES

(sur la situation de la commune)

L'article L 2313,1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit la publication de données synthétiques sur la situation financière de la Collectivité sous la forme de 10 ratios.

<b>RATIOS VILLE DU Havre (Budget Principal)</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
Dépenses réelles de fonctionnement par habitant	1293 €	1181 €	1154 €	1179 €	1196 €	<b>1309 €</b>
Produit des impôts locaux par habitant (rôles supplémentaires inclus)	619 €	638 €	646 €	633 €	658 €	<b>718 €</b>
Recettes réelles de fonctionnement par habitant	1510 €	1401 €	1364 €	1410 €	1445 €	<b>1580 €</b>
Dépenses d'équipement par habitant	261 €	261 €	204 €	264 €	231 €	<b>263 €</b>
Encours de la dette par habitant au 31 décembre	1607 €	1491 €	1425 €	1330 €	1192 €	<b>1076 €</b>
Dotation Globale de Fonctionnement (versée par l'État) par habitant	275 €	278 €	281 €	283 €	287 €	<b>293 €</b>
Part relative des charges de personnel dans les dépenses réelles de fonctionnement en %	57,9%	63,53%	62,84%	63,32%	63,61%	<b>60,58%</b>
Dépenses réelles de fonctionnement + Remboursement de la dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement	0,96	0,95	0,95	0,93	0,92	<b>0,91</b>
Dépenses d'équipement / Recettes réelles de fonctionnement en %	17,3%	18,6%	15,0%	18,7%	16 %	<b>16,6%</b>
Encours de dette (au 31.12) / Recettes réelles de fonctionnement	1,06	1,06	1,04	0,94	0,82	<b>0,68</b>

## LA RÉPARTITION DES AGENTS

(situation au 31 décembre 2023)

2 717 agents au service des Havrais

- **Proximité et relation aux usagers : 18 %**
- **Espaces publics et aménagement urbain : 18 %**
- **Culture, patrimoine et animation de la ville : 12 %**
- **Développement social, famille et sport : 40 %**
- **Ressources : 6 %**
- **Cabinet du Maire : 2 %**
- **Direction Générale et missions rattachées : 4 %**

# PRINCIPES BUDGÉTAIRES ET COMPTABLES

La comptabilité de la Collectivité est soumise à l'application des principes généraux de la comptabilité publique, définis par le décret du 7 novembre 2012.

Cette réforme du cadre comptable communal harmonise progressivement la comptabilité publique avec la comptabilité privée définie par le plan comptable général de 1982.

Par ailleurs, certains budgets annexes de la Ville du Havre sont soumis à des instructions ministérielles particulières (la M4 pour le budget des Parcs de Stationnement, le crématorium et les caveaux).

En conformité avec les principes de base de la comptabilité publique, l'exécution des opérations budgétaires et comptables de la Collectivité est assurée par deux entités distinctes : l'ordonnateur et le comptable.

Le Maire de la Commune exerce les fonctions d'ordonnateur : il est chargé de l'engagement, de la liquidation et de l'ordonnancement des dépenses et des recettes dont il prescrit l'exécution au trésorier municipal, qui est un agent de l'État.

Ce dernier, en sa qualité de comptable public, assure la prise en charge et le recouvrement des recettes ainsi que le paiement effectif des dépenses.

L'exercice de ces fonctions nécessite la tenue de deux comptabilités distinctes à la clôture de chaque exercice, mais qui doivent être concordantes dans leurs résultats.

Le compte administratif, élaboré et présenté par le Maire, retrace l'exécution du budget, c'est-à-dire l'ensemble des ordonnancements de dépenses et de recettes.

Le compte de gestion, établi par le comptable public, décrit non seulement les mouvements budgétaires mais également les opérations non budgétaires telles que la gestion du patrimoine, l'enregistrement des flux de trésorerie ou encore l'établissement du bilan.

Ville du Havre  
1517 Place de l'Hôtel de Ville  
CS 40051 - 76084 Le Havre Cedex  
Tél: 02 35 19 45 45



Photos : © Philippe Bréard © Laurent Bréard © Jacques Basile © Erik Levilly © Arnaud Thiel © Lou Benoist © Grain Photographique © Adobe Stock © Shutterstock © 2020  
Ville du Havre - Direction Communication - Mai 2023

Ville du Havre  
1517 Place de l'Hôtel de Ville  
CS 40051 - 76084 Le Havre Cedex  
Tél: 02 35 19 45 45



Photos : © Philippe Bréard © Laurent Bréard © Jacques Basile © Erik Levilly © Arnaud Thiel © Lou Benoist © Grain Photographique © Adobe Stock © Shutterstock © 2020  
Ville du Havre - Direction Communication - Mai 2023





RAPPORT D'ACTIVITÉ et de  
**DÉVELOPPEMENT DURABLE**

20**22**



leHavre







# PRINCIPES BUDGÉTAIRES ET COMPTABLES

La comptabilité de la Collectivité est soumise à l'application des principes généraux de la comptabilité publique, définis par le décret du 7 novembre 2012.

Cette réforme du cadre comptable communal harmonise progressivement la comptabilité publique avec la comptabilité privée définie par le plan comptable général de 1982.

Par ailleurs, certains budgets annexes de la Ville du Havre sont soumis à des instructions ministérielles particulières (la M4 pour le budget des Parcs de Stationnement, le crématorium et les caveaux).

En conformité avec les principes de base de la comptabilité publique, l'exécution des opérations budgétaires et comptables de la Collectivité est assurée par deux entités distinctes : l'ordonnateur et le comptable.

Le Maire de la Commune exerce les fonctions d'ordonnateur : il est chargé de l'engagement, de la liquidation et de l'ordonnancement des dépenses et des recettes dont il prescrit l'exécution au trésorier municipal, qui est un agent de l'État.

Ce dernier, en sa qualité de comptable public, assure la prise en charge et le recouvrement des recettes ainsi que le paiement effectif des dépenses.

L'exercice de ces fonctions nécessite la tenue de deux comptabilités distinctes à la clôture de chaque exercice, mais qui doivent être concordantes dans leurs résultats.

Le compte administratif, élaboré et présenté par le Maire, retrace l'exécution du budget, c'est-à-dire l'ensemble des ordonnancements de dépenses et de recettes.

Le compte de gestion, établi par le comptable public, décrit non seulement les mouvements budgétaires mais également les opérations non budgétaires telles que la gestion du patrimoine, l'enregistrement des flux de trésorerie ou encore l'établissement du bilan.